

**Le président du CNPM, Mamadou Sinsy Coulibaly l'a déclaré à la presse :
«La douane malienne se tape la poitrine avec 500 milliards de FCFA de
recettes en 2019. Elle se fout de qui ? Soyons sérieux »**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 14 FEVRIER 2020

543

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



FAMAs et Kidal

**Armée malienne reconstituée ou armée
ethnalisée et régionalisée à Kidal ?**



**Législative 2020 : Les mises en garde
du CNID-FYT**



Mali : « Une existence douloureuse... »

LA RENTRÉE
LITTÉRAIRE
DU MALI

Quand l'Afrique se raconte à elle-même et au Monde.

RENTRÉE LITTÉRAIRE DU MALI



Entrée libre !

Bamako • Sikasso • Djenné • Tombouctou
18-23 février 2020



« **PETITES HISTOIRES ET GRANDS RÉCITS** »

CAFÉS LITTÉRAIRES • LECTURES • DÉDICACES • TABLES RONDES • DÉBATS
ATELIERS • HOMMAGES • SPECTACLES • PRIX LITTÉRAIRES 2020



www.rentreelitterairedumali.org

Une	FAMAs et Kidal : Armée malienne reconstituée ou armée ethnicisée et régionalisée à Kidal ?	P.4
Brèves	Colonel Alpha Yaya Sangaré, commandant de la région de gendarmerie de Bamako : "Nous traquerons tous les bandits qui perturbent le sommeil des Bamakois et environs" Police Nationale du Mali : Le Directeur général dresse le bilan de l'année 2019 Législatives en commune VI : Le MDM du maire Boubacar Keita en larmes Arnaque d'Orange Mali : Le cri de cœur d'un client COMMISSARIAT DU 12ÈME ARRONDISSEMENT : Les hommes du Commissaire Divisionnaire Hamadou Ag ELMEHDI mettent au gnouf, un violeur de femme violeur de téléphones portables En Un Mot : La bataille du perchoir Ségou : La révolte des travailleurs de la Comatex- Sa	P.9 P.9 P.10 P.10 P.10 P.11 P.11
Actualité	L'insécurité appelle l'insécurité : Le sale temps pour les services Orange Money Mine : Le Mali à Indaba Mining 2020 Le président du CNPM, Mamadou Sinsy Coulibaly l'a déclaré à la presse: «La douane malienne se tape la poitrine avec 500 milliards de FCFA de recettes en 2019. Elle se fout de qui ? Soyons sérieux » Évaluation de la sécurité semencière : CAB DEMESO et US Canada renforce leur partenariat ! Crise de l'école malienne : Le cri de cœur du collectif des associations musulmanes du Mali 18	P.13 P.15 P.16 P.17 P.18
Politique	Mali : « Une existence douloureuse... » IBK tacle Tiébilé Dramé : «Dioncounda est mon représentant...il a le devoir d'écouter tout le monde» Affaire Adama Sangaré : La colère d'un militant de l'Adéma-PASJ Rôle de la justice dans la cohésion sociale à Kidal : La MINUSMA et la société civile sensibilisent les victimes des conflits Marche pacifique : « L'Etat n'est pas une propriété privée de Boubou Cissé » Législative 2020 : Les mises en garde du CNID-FYT	P.19 P.22 P.24 P.25 P.26 P.27
Culture & société	15e édition du Mali festi reggae : «Survival» de Bob Marley au cœur de la réflexion pour résoudre la crise actuelle FRUITS ET LEGUMES : L'ambassadrice Oumou Sall Seck visite les stands des Maliens à «Fruit logistica 2020»	P.29 P.30
International	Rwanda : 47 juges limogés pour corruption CPI : Le gouvernement soudanais précise sa position sur Omar el-Béchir	P.31 P.32
Sport	Transfert : Hamari Traoré dans le viseur du FC Valence Tirage Coupe du Mali : L'entrée en lice des clubs de première division	P.33 P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampike@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.9



P.15



P.22





FAMAs et Kidal : Armée malienne reconstituée ou armée ethnicisée et régionalisée à Kidal ?

L'armée malienne était en route pour Kidal depuis le lundi 10 février. L'annonce officielle a été faite sur le compte twitter des Forces Armées Maliennes tard l'après-midi après 18 heures en ces termes « Les #Fama ont pris la route pour #Kidal. Elles ont démarré ce lundi 10 février 2020 de #Gao. ». Le message était sobre et bref, sans le triomphalisme affiché par exemple par le ministre des affaires étrangères qui, sur le même vecteur a écrit « Le Mali tout entier retient son souffle ce soir : sa nouvelle armée est en mouvement vers Kidal...ce 10 février... Conformément à l'APR. Un tournant. Qu'Allah bénisse notre vieux pays.».

Cette différence de ton était bien compréhensible : Dramé avait déjà annoncé, dates à l'appui l'opération qui a connu de nombreux reports. C'était donc une façon de dire : je vous l'avais dit et ce n'était pas que des blagues. La sobriété de l'armée, elle, s'explique par sa conscience nette que l'armée malienne reconstituée en mouvement vers Kidal (Elle a atteint sa desti-

nation hier jeudi 13 février) n'est pas vraiment l'armée nationale du Mali et que ses éléments constitutifs encourent de réels risques.

Flash back !

Nonobstant un vaste plan de communication notamment au niveau de la télévision nationale,

personne, de la signature de l'Accord d'Alger à ce jour, n'a pris le temps d'expliquer le concept, les contours et le contenu de l'armée malienne reconstituée.

D'ailleurs toutes les parties ont été invitées à utiliser tous les moyens à leur disposition pour sensibiliser les populations de Kidal et des autres villes sur le déploiement des bataillons re-





constituées, y compris par les stations de radio. Mais comment sensibiliser si le contenu exact de l'opération n'est pas connu ? A moins qu'il ne s'agisse de propagande et de désinformation.

Alors que disent exactement l'Accord d'Alger, ses Annexes et surtout le « relevé des Conclusions des consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'Accord » du 05 juin 2015 sur l'armée malienne reconstituée.

L'article 22 dudit Accord stipule que « **Les forces redéployées devront inclure un nombre significatif de personnes originaires des régions du Nord, y compris dans le commandement, de façon à conforter le retour de la confiance et faciliter la sécurisation progressive de ces régions.** »

L'article 2 de l'Annexe 2 précise : « **Sur cette base, les mouvements soumettront la liste de leurs combattants candidats à l'intégration et le gouvernement prendra les mesures appropriées pour leur intégration... Les membres des mouvements anciennement officiers des forces armées et de sécurité seront réintégrés au moins aux mêmes grades.** »

Enfin le Relevé 05 juin 2015 boucle la boucle « **Les questions de la participation et de la représentation des combattants et des populations des Régions du Nord au sein des Forces de Défense et de Sécurité reconstituées seront traitées par les mécanismes compétents prévus par l'Accord. A ce titre, la Médiation veillera à qu'en vertu de l'article 22 de l'Accord... une insertion prioritaire et majoritaire des combattants de la CMA et des autres mouvements politico-**

militaires, soit prévu au sein des Forces de Défense et de Sécurité reconstituées déployées Nord et ce, sans préjudice des dispositions de l'article II de l'Annexe 2 de l'Accord.

Les critères d'éligibilité à cette insertion au sein des Forces de Défense et de Sécurité reconstituées seront définis de manière consensuelle au sein des mécanismes prévus dans l'Accord, et ce conformément à ses dispositions pertinentes.

C'est cette armée, escortée par les casques bleus de la Minusma qui est arrivée à Kidal sans gloire. Une armée qui se rend chez elle sous escorte de troupes étrangères subit une véritable humiliation. Installés désormais au Camp Général Abdoulaye Soumaré de Kidal, les hommes risquent de subir le sort d'une armée cantonnée voire désarmée. Pourraient-ils procéder à des

patrouilles à Kidal et ses alentours ? Quelle force sera désormais chargée, in fine, de la sécurisation de la région ? Quels seront les rapports avec les mouvements armés qui assurent encore la sécurité de Kidal et alentours ? L'escorte de la Minusma sera-t-elle transformée en garde du camp ? Les maliens veulent et doivent savoir.

Ces questions s'ajoutent à beaucoup d'autres qui n'ont jamais reçu réponse du gouvernement : L'armée malienne reconstituée sera-t-elle composée et commandée à 80% de et par des ressortissants de la prétendue « Azawad ? En serait-il de même des unités spéciales mixtes ? Ces zones de défense et de

vrai risque pour le Mali est la constitution d'une armée régionalisée et ethnicisée devenue désormais réalité. Il se confirme en effet que le contingent arrivé hier à Kidal est composé au moins aux deux tiers d'anciens combattants des mouvements armés et de déserteurs de l'armée malienne retenus simplement parce qu'originaires de cette ville et du nord du Mali. Qu'advient-il demain pour les camps d'autres localités y compris des localités du nord ? Devraient-ils demain avoir des camps à dominante songhaï, bamanan dans telle localité, peuhle dans telle autre ou bellahs dans le camp voisin ?

Une armée n'est viable qu'avec des règles uniformes de recrutement des hommes sans considération autre que l'aptitude physique et morale. On vient donc d'inoculer un poison mortel dans le corps de l'armée nationale du Mali. Il reste à souhaiter pour qu'elle en survive !

■ MOCTAR SOW



Ammy Baba Cisse

« Le Mali doit se débarrasser de la quasi totalité de ses officiers supérieurs. Garder juste une dizaine pour l'encadrement. » Nouhoum Sarr



« Le Dialogue national inclusif était une allégeance à un pouvoir moribond. » Nouhoum Sarr

Ibrahima Anne

Faire nommer le maire de Dakar par le président de la République serait la pire bêtise politique du Millénaire. Bonne nuit.



Gouvernement du Mali

Le nouveau bureau du Parlement des enfants à la Primature

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé a reçu ce jeudi 13 février, une délégation du Parlement des Enfants du Mali conduite par son Président, Nouhoum Chérif Haïdara. Le Chef du Gouvernement a, à cette occasion félicité ses hôtes pour leur élection au nouveau bureau du Parlement. Il leur a souhaité plein succès dans l'accomplissement de leur mission. Une mission selon lui, "qu'il faut prendre avec beaucoup de responsabilité". Dr Boubou Cissé a assuré les jeunes élus de son soutien et de celui du Gouvernement pour la réalisation de leur plan d'action.



Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

Conférence de presse de la direction générale de la police nationale malienne avec un point sur la problématique de la carte Nina et du passeport malien. Le directeur général de la police nationale, Mr Moussa Ag Infahi, précise qu'il avait reçu le président du bureau exécutif du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) à propos de la carte NINA et de l'obtention du passeport.



Le Résumé

Mamadou Sinsy Coulibaly, le Président du Patronnat a dit :



"...les douaniers maliens se tapent la poitrine [en disant] qu'ils ont fait 500 milliards de FCFA de recettes en 2019. Ils se foutent de qui ? Soyons sérieux !"

Selon lui, grâce à la numérisation, la Douane ivoirienne a collecté 1932 milliards de FCFA en 2019, soit le budget du Mali, alors que la Côte d'Ivoire produit presque tout chez elle. Et, pour cette année, elle table sur 2000 milliards de FCFA de recettes douanières, en s'appuyant sur la numérisation. Alors que l'économie malienne, contrairement à celle de la Côte d'Ivoire, est basée sur l'importation de plus de 90% de ce que nous consommons. Et les douaniers maliens se tapent la poitrine qu'ils ont fait 500 milliards de FCFA de recettes en 2019. Ils se foutent de qui ? Soyons sérieux ! « .

Ambassade des Etats-Unis au Mali



Demonstration Alert for Bamako, Mali Friday, February 14, 2020 at 2:00 pm

Announced gathering points include, but are not limited to, the following places in Bamako, Mali: Ministry of Security in ACI 2000

Police unions are planning a sit-in at 2:00 pm on Friday, February 14, 2020. The event will take place in front of the Ministry of Security in ACI 2000 near the 14th Police Precinct. **It is not clear if this event is authorized by the government.

... Afficher la suite

Alerte démonstration pour Bamako, Mali vendredi 14 février 2020 à 2:00 h

Les points de rassemblement annoncés comprennent, mais ne sont pas limités, les lieux suivants à Bamako, au Mali :

Ministère de la Sécurité en ACI 2000

Les syndicats de police prévoient un sit-in à 2:00 h le vendredi 14 février 2020. L'événement aura lieu devant le Ministère de la sécurité dans l'ACI 2000 près de la 14 e commissariat de police. ** Il n'est pas clair si cet événement est autorisé par le gouvernement.

Alors que le sit-in devrait être paisible, d'autres manifestations à Bamako ont provoqué des perturbations de la circulation et ont entraîné la combustion de pneus et le déploiement de gaz lacrymogènes.

Les citoyens américains sont fortement conseillés d'éviter la manifestation le vendredi 14 février 2020.

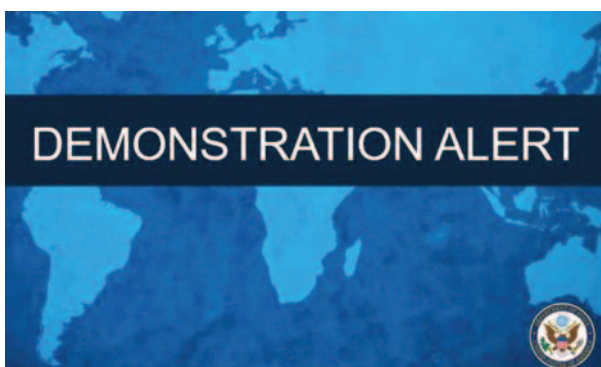
Les citoyens américains sont conseillés de :

- Évitez les zones de la démonstration
- Continuer à exercer la vigilance pendant qu'au Mali
- Faire preuve de prudence si inattendue dans les environs de grands rassemblements ou manifestations
- Vérifiez vos plans de sécurité personnelle
- Gardez un profil bas
- Soyez au courant de votre environnement

- Gardez une forme de communication avec vous
- Surveillez les médias locaux pour les mises à jour sur les lieux et les horaires de la démonstration

Assistance:

- Ambassade des États-Unis Bamako, Mali
- +223 20 70 23 00
- + 223 66 75 28 60 (urgences après heures)
- Bureau des affaires consulaires du Département d'Etat-888-407-4747 ou 202-501-4444
- Suivez-nous sur Twitter et Facebook
- Consultez le site web de voyage du Département d'Etat pour la prudence mondiale et informations spécifiques au pays pour le Mali.
- Inscrivez-vous au programme d'inscription des voyageurs intelligents (ÉTAPE) pour recevoir des messages de sécurité et faciliter la localiser en urgence.



Le programme « Muso » du Centre Américain de l'ambassade des États-Unis à Bamako fournit des informations pour renforcer les capacités des femmes et des filles à participer activement au développement de la société. Le mercredi 12 février, nous avons tenu une séance de renforcement sur les techniques de prise de parole en public. Une trentaine de femmes maliennes ont participé à la session qui était modérée par M. Alfousseyni Sidibé, spécialiste en communication et fondateur de l'organisation à but non lucrative « Live Your Dream. Au cours de la session, les femmes ont appris des conseils pour parler en public avec succès, tels que la communication non verbale, le contrôle de la respiration, l'articulation des mots, les gestes du corps, etc. Ce fut également l'occasion pour les participantes de se familiariser avec les ressources disponibles en ligne et de discuter des organisations où elles peuvent continuer à perfectionner leurs compétences en matière d'art oratoire. Qu'il s'agisse de s'adresser à une foule lors d'un événement ou d'une conférence ou de diriger une réunion interne, de solides compétences en matière d'art oratoire sont nécessaires pour progresser en toute confiance dans sa carrière. S'exprimer clairement et avec assurance est une compétence importante pour que les femmes puissent s'épanouir dans le monde des affaires et dans l'environnement politique. Le programme "Muso" a été lancé en août 2019, afin de renforcer les capacités des femmes et des filles dans plusieurs domaines dynamiques de la vie, notamment les droits de l'Homme, la prise de

parole en public, la santé, le leadership, l'esprit d'entreprise, l'éducation, la motivation personnelle, etc. Ce programme bimensuel offre aux femmes et aux filles des possibilités d'échange, d'apprentissage sur des sujets clés pertinents et de devenir membre d'un réseau de femmes talentueuses venant de divers horizons dans le pays.

#USAMali #CentreAmericainBamako #AmericanCenterBamako #WomenPower #WomenEngage #GirlsPower #PublicSpeakingSkills

FRANCE 24



L'armée malienne est entrée jeudi à Kidal. Un retour fort en symboles dans cette ville du nord du Mali longtemps privée de présence étatique. Un détachement malien d'environ 300 soldats a été escorté par les Casques bleus de l'ONU.

Charles Blé Goudé



Rester soi-même : un exercice qui peut vous coûter d'être isolé et vous exposer à toutes sortes de méchancetés.

J'ai souvent entendu certaines personnes me dire : Charles, tu risques beaucoup si tu ne soutiens pas la position du groupe.

Tu vas foutre ta carrière politique en l'air.

Ah, les carrières et les ambitions politiques, la recherche de l'approbation d'autrui, autant de choses qui contraignent certains des nôtres à tourner le dos à leurs principes pour soutenir et défendre des causes qu'ils ne partagent pas !

Comment peut-on s'enfermer à ce point et trahir son âme ?

Pour mes principes, pour mes valeurs et ma philosophie politique, j'ai accepté de prendre des coups depuis que j'étais élève.

Aucune des épreuves que j'ai subies n'a pu m'en éloigner.

Aucune recherche de positionnement politique n'aura raison des valeurs pour lesquelles, très jeune, j'ai fait mon entrée en politique.

Rester soi-même n'est certes pas facile, mais je resterai moi-même.

Je marcherai toujours la tête haute, sur mon chemin, JE LAISSERAI DES TRACES, PAS DES TACHES. Et mon peuple me jugera !

Charles Blé Goudé



RFI Afrique

L'avocat de Denis Christel Sassou-Nguesso dément la mise en examen de son client en France. Il dénonce une fausse information et une manipulation politique.



En RDC, l'interpellation mercredi de Kalev Mutond, l'ancien patron de l'ANR (Agence nationale des renseignements), ne laisse pas indifférentes les organisations de défense des droits de l'Homme. Pour l'ACAJ (Association congolaise pour l'accès à la justice), il s'agit d'une « vraie rupture avec le passé ».

Comité international de la Croix-Rouge



Nous assistons les victimes des conflits les plus violents dans le monde en apportant une aide humanitaire d'urgence. Découvrez nos derniers articles en ligne.

RFI

RFI a changé sa photo de couverture. L'épidémie de coronavirus sévit et le bilan augmente en Chine : il fait état de 1367 morts. Des mesures de quarantaine et de confinement ont été prises. Même si certaines entreprises ont pu reprendre leur activité, l'économie chinoise tourne au ralenti.



MALI MALIN

Tension Iran-USA : Vladimir Poutine envoie un message fort à Donald Trump



En ce moment où il y a une tension entre les USA et l'Iran, le président Vladimir Poutine a choisi de se rendre en Syrie. Une visite qui, à voir de près, constitue une mise en garde envers le chef d'État américain concernant ses actions dans la zone.

Selon un porte-parole présidentiel relayé par Benin web Tv, le Chef de l'État russe s'est rendu mardi à Damas pour officiellement, visiter les troupes russes stationnées en Syrie et rencontrer le leader du pays. Une visite surprise qui semble bien cacher un message en direction de Donald Trump. Moscou, avec un tel déplacement de Poutine en Syrie surtout en ce moment, marque probablement son territoire et miroite encore aux USA qu'il y a un adversaire de taille dans la zone qu'il ne faudrait en aucun cas piétiner dans ses tensions avec l'Iran, un allié de la Russie.

Lire aussi « J'aime quand mon petit ami me frappe... Il doit me battre parfois pour qu'on se réconcilie », dit une chanteuse ghanéenne. Toujours selon la même source, du côté de l'Iran, les relations de partenariat sont renforcées avec le pays dirigé par Vladimir Poutine à cause de la dégradation des relations iraniennes avec l'Occident mais aussi en raison de la stratégie russe d'alliance avec les milices chiites au Moyen-Orient contre le risque de contagion du djihadisme sunnite vers l'ancien espace soviétique.

Ainsi, même si on note toujours une présence d'armée massive dans le Golfe, et que la Russie n'a forcément pas les capacités nécessaires pour devenir une puissance hégémonique dans le Moyen Orient, ce message de Vladimir Poutine pourra bien dissuader le chef d'État américain de se lancer dans une guerre avec Téhéran qui pourra entraîner un effet Boomerang. Ce qui semble bien être sûr, personne ne veut d'une guerre.

Source : BéninTimes



WESTERN UNION | WUSM

Colonel Alpha Yaya Sangaré, commandant de la région de gendarmerie de Bamako : **“Nous traquerons tous les bandits qui perturbent le sommeil des Bamakois et environs”**



Colonel Alpha Yaya Sangaré, commandant de la région de gendarmerie de Bamako : **“Nous traquerons tous les bandits qui perturbent le sommeil des Bamakois et environs”**. Le commandant de la nouvelle région de gendarmerie de Bamako et ses éléments ont dans leur ligne de mire les malfrats et autres bandits qui ont pris la mauvaise habitude de perturber la quiétude des habitants de la capitale et ses alentours. Ils ont mené une patrouille d'envergure du Mercredi 29 Janvier au Lundi 3 février qui leur ont permis de neutraliser plusieurs bandits et de démanteler des nids qui commençaient à proliférer dans la capitale.

La ville de Bamako a été érigée en région de gendarmerie et il faut que cette mutation se fasse ressentir sur la sécurité des Bamakois, a indiqué le colonel Alpha Yaya Sangaré, le commandant de la région de gendarmerie de Bamako. Il a fait savoir qu'à l'image des autres régions militaires de notre pays, il dispose de toutes les compétences nécessaires et que cela doit se sentir sur la sécurité des Bamakois et environs.

«Nous traquerons tous les bandits qui perturbent le sommeil des Bamakois et environs. Cette patrouille d'envergure avait pour but de démanteler certains nids criminogènes, de traquer les malfrats et autres bandits qui ont pris la mauvaise habitude de mener des actions nuisant à la quiétude des habitants de Bamako et ses environs. De traquer des dealers, d'emporter des munitions, de détruire les nids qui pullulent à Bamako. Ces patrouilles s'étendront sur toute l'année afin d'amener la quiétude à Bamako » a-t-il rassuré. Le colonel Alpha Yaya Sangaré et ses hommes ont dans leur ligne de mire les malfrats et sont résolus à les enfermer pour permettre aux Bamakois de vaquer tranquillement à leurs occupations au sein d'une ville calme débarrassée des bandits.

Pour pouvoir relever ce lourd défi, le colonel Sangaré et ses hommes comptent sur la parfaite collaboration de la population de la capitale des Trois Caimans. La chasse aux bandits est lancée et le nouveau commandant de la région de gendarmerie de Bamako, le colonel Alpha Yaya Sangaré, est déterminé à laisser des traces indélébiles de son passage à la tête de la région de gendarmerie de Bamako.

■ **Moussa Samba Diallo**

Police Nationale du Mali : **Le Directeur général dresse le bilan de l'année 2019**



Le Directeur général de la Police nationale du Mali, le Contrôleur général Moussa Ag Infahi, était devant la presse, le mercredi 12 février 2020, à la Direction de la police, afin de dresser le bilan de l'année 2019 qui a été une année chargée pour lui et ses hommes. Le DG a brandi plusieurs exploits réalisés au cours de l'année écoulée.

Le Directeur général de la Police a entamé ses propos en déclarant que ses hommes ne failliront jamais à leur mission qui est de sécuriser la population malienne contre les dangers, des missions au cours desquelles certains se blessent et pire perdent même la vie. Il a rendu un vibrant hommage à tous les policiers qui dans l'exercice de leur fonction ont été blessés ou ont perdu la vie. Le Directeur de la police a fait savoir qu'il y a eu plus de 30 000 patrouilles sur le territoire national et que ces patrouilles ont permis de mettre la main sur des malfrats qui crouissent en prison. Le Directeur général de la police a informé qu'il y a eu 13628 cas d'accidents rien qu'à Bamako et que ses hommes se sont évertués à sauver des vies. « Plus de 220 mille cartes d'identités ont été établies et la police a versé dans les caisses de l'Etat plus de 220 millions de FCFA », a-t-il dévoilé. Selon lui, d'importantes saisies de produits illicites ont été réalisées dans ce secteur aussi ainsi que des armes et des roquettes. Quant à la police des frontières, elle a délivré plus de 120 mille passeports, ajoute le Directeur Général. Il a aussi mentionné que la collaboration de la police malienne avec Interpol a permis d'écrouer un terroriste international à Kourémalé. Dans le cadre du maillage du territoire national, il a signalé que trois nouveaux commissariats ont été inaugurés en 2019 et que 13 autres sont en chantier. Le contrôleur général de police n'a pas manqué de mentionner les efforts consentis par le gouvernement pour doter la Police nationale de moyens leur permettant de relever les défis auxquels ils sont confrontés ; comme l'augmentation des primes pour motiver les hommes ; l'adoption de la médaille d'honneur de la police, l'octroi de 76 véhicules pick-up à la police, etc. Le Dg de la police a passé en revue les actions menées par sa corporation au cours de l'année 2019 sans oublier de revenir sur certaines qui ont endeuillé la police notamment l'affaire du commissariat de Niono où le commissaire a été assassiné. « La police veut atteindre sa vitesse de croisière et malgré les difficultés nous nous attèlerons à la tâche afin de jouer pleinement notre rôle dans la chaîne de commandement », a indiqué le contrôleur général Moussa Ag Infahi.

■ **Moussa Samba Diallo**

Législatives en commune VI : Le MDM du maire Boubacar Keita en larmes



En commune VI, le Mouvement démocratique malien Mali Tilé Kura, du Maire Boubacar Keita, est en larmes. Son projet d'alliance a été rejeté hier par le Rpm et l'Adema Pasj. Néanmoins, Me Sanogo président du MDM ira en alliance avec le RPM et l'Adema, mais sous la bannière du Ps Yelen Kura.

Après sa démission de l'Urd, le maire de la Commune VI, Boubacar Keita alias MC, a immédiatement lancé son propre mouvement politique. Avec le MDP, puisque c'est le nom du mouvement, le transfuge du parti de Soumaila Cissé espérait obtenir un siège de député à la faveur des élections législatives de ce mois de mars.

Annoncé récemment en alliance avec le Rassemblement pour le Mali (RPM) et l'Adéma/PASJ au nom de son nouveau mouvement politique, ces deux partis ont finalement tiré la conclusion d'aller avec le Parti socialiste Yelen Kura de Amadou Koïta. Cette nouvelle alliance scellée hier mercredi, 12 février 2020, a été déposée au gouvernorat.

Ainsi, le militant démissionnaire de l'Union pour la République et la démocratie (URD), Boubacar Keita alias MC, n'aura plus un point de chute. Nous y reviendrons...

■ Samuel Bouabouvier

Commissariat du 12^{ème} arrondissement : Les hommes du Commissaire Divisionnaire Hamadou Ag ELMEHDI mettent au gnouf, un violeur de femme voleur de téléphones portables

Le 07/02/2020 aux environs de 09 heures, suite à la plainte pour viol d'une fille et vol de téléphone commis à Titibougou, la Brigade des Recherches du 12^{ème} Arrondissement, sous la conduite du Commandant Danséni KONÉ a mis le grappin sur un individu disant se nommer G.T, âgé de 22 ans, domicilié à Fombabougou.

Une perquisition effectuée dans sa niche, a permis de retrouver un sac contenant dix (10) téléphones portables, un permis de conduire scanné provenant d'un cas de vol, et une pochette de téléphone portable. Une enquête est ouverte. Une fois de plus, bravo aux limiers Commissaire Divisionnaire Hamadou Ag ELMEHDI.

■ Pape KONE

Arnaque d'Orange Mali : Le cri de cœur d'un client



Un fidèle client d'orange Mali vient de se voir déposséder de son numéro de téléphone après 2 ans d'utilisation suite à une erreur d'Orange Mali. Détenteur du numéro depuis plus de deux ans, monsieur X a été appelé par le numéro 44... pour lui demander de se rendre immédiatement à Orange Mali pour une affaire le concernant sans avoir plus d'explications. « En deux heures, j'ai été appelé plusieurs fois », affirme-t-il, avant d'ajouter qu'il s'est immédiatement rendu à Orange pour avoir plus de détails. Une fois sur place, il apprend que c'est par rapport à son numéro dont il a le document. « L'agent m'a expliqué que le numéro n'est pas enregistré à mon nom et que le vrai propriétaire du numéro veut le récupérer », explique-t-il. En voulant en savoir plus, l'agent lui aurait affirmé que ce genre de situation peut arriver car les revendeurs guettent ce type de numéro et qu'une fois le propriétaire fait une semaine sans utiliser le numéro. Ils vont à la police pour chercher un certificat de perte pour venir retirer à nouveau le numéro. Ensuite ils vendent ces numéros à d'autres personnes. Avant d'ajouter qu'ils sont obligés de restituer le numéro à son premier propriétaire. « J'ai quitté Orange vers 16h 30 et le lendemain matin mon numéro a été mis hors service avant d'être réattribué à une autre personne sans même me donner le temps d'informer tous mes contacts de ce changement de numéro». Après plus de 2 ans d'utilisation, Monsieur X s'est vu retirer son numéro de téléphone professionnel en quelques heures, ce qui impactera négativement sur son activité. « Après cette expérience désagréable, je ne pourrai plus jamais utiliser Orange car pour moi ce n'est pas du tout professionnel », regrette-il.



En Un Mot : La bataille du perchoir



Avant même de passer l'épreuve des urnes de mars et avril prochains, des candidats aux prochaines législatives se livrent déjà une bataille sans merci pour ravir la présidence de l'Assemblée nationale. C'est dans cette optique que Moussa Timbiné n'a pas hésité à faire échec à la candidature du président de son parti, Bocary Tréta. Il risque cependant de payer cher cette stratégie puisque les partisans du président du parti du Tisserand sont décidés à lui barrer la route. L'actuel 1er vice-président du Parlement devra déjà composer avec la concurrence de l'actuel occupant du perchoir. Pour éviter toute déconvenue, Issaka Sidibé a choisi de s'allier à l'opposition notamment au maire de la ville de Koulikoro qui reste très populaire dans la localité. Pour s'assurer un premier réservoir dans l'éventualité d'une candidature à la présidence de l'Assemblée nationale, Mahamadou Diarrassouba ira sur une liste propre dans le cercle de Dioila où on pense que son choix peut se retourner contre lui. L'actuel questeur a l'avantage de pouvoir compter sur des soutiens dans d'autres partis politiques. Pour être de cette bataille pour le perchoir, encore faudrait-il être élu député, ce qui est loin d'être acquis d'avance.

■ DAK

Ségou : La révolte des travailleurs de la Comatex- Sa



Les ouvriers de la Comatex-sa ont déserté leur usine le vendredi 30 Janvier 2020 non sans violence parce qu'ils se sont sentis floués par leur direction suite à la grève décrétée par le comité syndical de l'Union Nationale des Travailleurs « UNTM » de l'entreprise, il a été convenu avec la commission de conciliation et la direction qu'il n'y aurait pas de retenue sur les salaires. Aux salaires du mois de Janvier 2020, les travailleurs ont eu la mauvaise surprise de constater que les retenues ont été bel et bien faites.

En réaction à ce qui est considéré comme un manquement de la direction à la parole donnée, les travailleurs ont arrêté le travail et se sont souvent même laissés aller pour certains à des actes de violence. Certains de leurs chefs de département ont pris la poudre d'escampette pour éviter la furie de ces centaines d'ouvriers armés souvent de gourdins. Certains travailleurs qui avaient montré de la réticence ont été obligés manu militari d'abandonner le service. Surtout ceux qui sont de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali « CSTM » et qui par opposition au comité UNTM n'avaient pas observé la grève au demeurant, la situation reste tendue et les travailleurs sont décidés à ne pas reprendre le travail si les retenues ne leur étaient restituées. La commission de conciliation présidée par Monsieur Oumar Sanogo, Directeur Régional du Travail de Ségou, a du pain sur la planche pour mettre en accord les travailleurs et leur hiérarchie. Sans doute qu'il y parviendra, lui qui a su les mettre en accord sur les six points de revendication qui avaient prévalu à la grève de 5 jours qui avaient été décrétée.

■ Bintou Djiré (stagiaire)

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

L'insécurité appelle l'insécurité : Le sale temps pour les services Orange Money

La mode chez les criminels, depuis quelques mois, est de s'attaquer aux « kiosques » Orange Money. Et de partir avec l'argent.



Lundi 10 février 2020 à Bamako et quelques parts en plein centre ville, l'assistant vient ouvrir le « kiosque » Orange Money au bord du goudron. Il est très tôt, 7 heures environ, mais personne ne peut penser que ce qui se passe ailleurs puisse arriver ici. Deux inconnus venus à moto jouent sur cette certitude. Ils ligotent le jeune, lui mettent de la colle sur la bouche et s'en vont avec le fond de roulement. Ni vu ni connu. Tel est le sort des points Orange Money avec les temps qui courent.

« Orange Money est le service de transfert d'argent et de paiement mobile du Groupe Orange, proposé dans la majorité des pays d'Afrique où l'opérateur est présent ». On peut s'y rendre pour déposer de l'argent sur son compte, retirer de l'argent ou encore effectuer un envoi au Mali ou à l'étranger. Mais, depuis novembre 2018, vu le succès remporté et compte tenu de l'importance de la diaspora et des envois d'argent, le service est également disponible en France. Il permet l'envoi de l'argent dans quatre pays africains, dont le Mali. On peut s'inscrire au Mali à OrangeMoney dans plus de 200 points de vente (chiffre dépassé depuis, mais, nous ne disposons pas de sta-

tistiques actualisées). Ce qui veut dire que l'expansion du service fut fulgurante – ça continue. Le maillage du pays par Orange Money se densifie de jour en jour. Aussi bien dans Bamako que dans le reste du Mali. Les petites

villes, les gros villages et les petits villages ont leurs kiosques Orange Money.

Dans certaines localités à économie dynamique, on peut trouver, en cas d'indisponibilité temporaire d'une prestataire (le genre est roi dans ce domaine) sur un point A, les villageois vous aiguillonnent sur un point B à 3-4 « carés » (3-400 mètres).

En conclusion, les points Orange Money sont un gisement d'argent frais importants – d'où la convoitise des malfaiteurs - et ils sont largement disponibles sur la partie moins en insécurité. La notion d'insécurité est importante ici. Au départ, il s'agit de l'insécurité née de la rébellion, du terrorisme et du jihad. Mais aussi des conflits sanglants créés de toutes pièces.

Délinquance née avec ses 32 dents

Par la suite, d'autres formes d'insécurité font irruption dans la société malienne, liées au banditisme et elles s'élargissent. Parmi elles, les pillages des points Orange money dans





les zones à moindre risque d'insécurité islamiste comme Bamako. Ces crimes sont en augmentation constante et très inquiétante. Nous assistons là tout simplement à la naissance, avec ses 32 dents, d'un nouveau segment de violence qui, si rien n'est fait, risque d'approfondir dangereusement la situation dans Bamako et alentours.

Cette forme d'insécurité croissante, en phénomène social, est liée aux facteurs rébellion, terrorisme et djihad qui minent la société malienne depuis le début des années 90. Elle a provoqué ce que le sociologue français Emile DURKHEIM appelle l'anomie. Ce concept désigne en «français facile» la «perte des repaires» dans une société donnée. Les valeurs existantes sont mises à mal par un changement inattendu – la rébellion et sa suite ici. Dans un cas d'anomie sociale, la plupart des citoyens ne savent plus à quoi s'en référer. Ils sont «libérés» du «code de la route» sociale qui ne fonctionne plus. S'en suit un relâchement moral qui ouvre la porte aux comportements qui étaient impensables hier. Par ailleurs, le savant russe PAVLOV a prouvé qu'un individu mis dans certaines conditions adopte certains comportements. L'insécurité et les violences ambiantes et rampantes ont fait voler en éclat la force de canalisation des comportements par les valeurs héritées, d'un côté. De l'autre côté, elles ont provoqué une pauvreté de plus en plus extrême. Misères qui,

à leur tour, ont enfanté d'autres misères. 4000000 de maliens connaissent la famine sévère en 2017. On meurt de faim et on est prêt à tuer pour manger.

De la nécessité d' « innover » chez les criminels

La conjugaison de ces faisceaux de facteurs ont induit une autre forme d'insécurité dans les parties du Mali qui ne sont pas encore physiquement ravagées par le trio rébellion, djihad et terrorisme (des passerelles existent entre

les trois). L'extrême et âpre pauvreté créée (par les méthodes pavloviennes) partout chez certaines populations ciblées se solde par la recrudescence du vol à main armée, à la sauvette, par effraction, etc. On tue pour 3000 francs CFA. Dès qu'on possède un petit quelque chose, on est en danger et on n'est plus en sécurité nulle part. De nuit comme de jour. Les gens devenant de plus en plus pauvres (donc l'offre à voler se raréfiant), les voleurs devenant de plus en plus nombreux (la demande de vol augmentant) et la pression sur les forces de sécurité s'accroissant, il faut «innover» (pour les voleurs).

Les attaques nombreuses (Orange va certainement communiquer les statistiques) que l'opérateur subit à travers le service Orange Money fait partie, à notre avis, de cette «nécessité d'innovation». On ne justifie pas.

Ce qui veut dire que ces attaques ne sont pas près de cesser. Au contraire. Et dans ce cas, un risque existe : pour sauver sa vie (le personnel qui tient les points de ventes) ou ses agents (Orange), on ferme les kiosques. En tuant des emplois et en créant plus de pauvreté. En relançant donc la roue infernale.

La solution idéale serait que la communauté internationale aide réellement le Mali contre ses destructeurs pour un retour rapide à la normale : un niveau de sécurité acceptable qui autorise la pleine reprise des activités socio-économiques sur l'étendue du territoire. Mais, de la coupe à la lèvres, il y a un monde.

■ Amadou TALL



Mine : Le Mali à Indaba Mining 2020

Le Mali a participé à la 26ème édition du forum des acteurs du secteur minier d'Afrique en Indaba Mining. Par cette participation, Madame la Ministre des Mines et du Pétrole Lelenta Hawa Baba BA, et sa délégation n'ont pas manqué d'inviter les investisseurs à venir investir dans ce secteur minier dans notre pays.

Indaba Mining est une conférence qui regroupe chaque année des dizaines de milliers de participants venant de tous les horizons. Cette année le thème retenu est: « L'investissement dans le secteur minier africain ».

Il s'agit pour la patronne du département des Mines et du Pétrole Lelenta Hawa Baba BA de faire la promotion du secteur minier du Mali afin d'attirer d'avantage d'autres investisseurs. Outre le stand du Ministère, les séances de travail avec les sociétés minières qui opèrent déjà au Mali et celles qui désirent venir investir, la ministre BA a fait une intervention très remarquée lors de la journée du Mali. Durant cette journée, elle a mis l'accent sur le code minier et levé toute équivoque concernant ledit code.

Cet évènement regroupe des entreprises et institutions canadiennes ainsi que des participants des pays de l'Afrique francophone, se veut une plateforme d'échanges en français sur les problématiques du secteur minier dans cette région, ainsi que sur les opportunités d'investissement existantes.

Ce symposium qui fait partie intégrante des activités de la conférence Indaba Mining avait cette année pour thème « Principaux enjeux, défis et opportunités de la prochaine décennie dans le secteur minier africain ».

Au cours de ce panel de haut niveau, plusieurs ministres ou leurs représentants des pays africains tels que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Centrafrique, le Mali, la Guinée et le Sénégal étaient présents.

Des échanges, il est globalement ressorti que les défis sont énormes et transversaux. Ils sont relatifs entre autres : l'application correcte des lois et règlements miniers dans nos pays ; la sécurisation des sites miniers ; le contenu local (développement de la sous-traitance).

Madame la ministre a annoncé que les défis étaient identiques pour nos pays. Elle a mis cependant l'accent, dans le contexte du Mali, sur le développement communautaire et le contenu local qui tiennent à cœur son département. Elle a également évoqué le projet de l'école africaine des mines que le Mali veut réaliser afin de prendre en compte la question de la formation, l'implication de l'Etat dans la sécurisation des investissements miniers, le programme de cartographie pour accroître les chances de découvrir d'autres gisements au-

rifères et non aurifères et enfin l'introduction dans le code de nouvelles dispositions tendant à renforcer les aspects environnementaux.

Après avoir remercié le Gouvernement sud-africain, les invités, les sponsors et tous les participants, Madame le Ministre, a dressé le tableau du secteur minier du Mali. Elle a annoncé que grâce à une géologie diversifiée favorable à la minéralisation, la plupart des substances minérales reconnues se trouvent dans le sous-sol malien.

De grands travaux d'exploration, entrepris il y a quelques années ont abouti à la découverte de plusieurs gisements. Le secteur minier malien compte actuellement plus de 400 titres miniers gérés dans un cadastre performant. Elle a aussi informé le public de la relecture du code minier qui prend en compte les aspirations de toutes les parties impliquées dans la gestion des projets miniers, de l'existence d'un centre de documentation moderne et de la disponibilité d'un personnel administratif qualifié. Parlant de la production, elle a annoncé qu'en 2019 le Mali a produit 65,190 tonnes d'or provenant de 13 mines. A cette production, il faudra ajouter la quantité de 6 tonnes d'or provenant du sous-secteur de l'orpaillage. Quant aux perspectives de 2020, elles présentent cette tendance croissante.

Au regard du potentiel et des avantages comparatifs, Madame a invité toutes les sociétés à venir investir au Mali tout en leur rassurant de la garantie de l'Etat pour jouer sa partition.

■ Ibrahim Sanogo



Le président du CNPM, Mamadou Sinsy Coulibaly l'a déclaré à la presse : « La douane malienne se tape la poitrine avec 500 milliards de FCFA de recettes en 2019. Elle se fout de qui ? Soyons sérieux »

Face à la presse, le lundi 10 février, le président du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), Mamadou Sinsy Coulibaly, n'a pas manqué de dénoncer les tares qui minent les services de recouvrement des recettes intérieures. La Douane, qui a mobilisé 555 milliards de FCFA en 2019 pour le Trésor public, faisant d'elle le second service pourvoyeur de l'Etat en recettes après les Impôts (919 milliards), n'a pas échappé aux critiques du patron des patrons d'entreprises maliennes. « La Douane malienne se tape la poitrine avec 500 milliards de FCFA de recettes en 2019. Elle se fout de qui ? Soyons sérieux ! Pour un pays qui vit à 90% des produits importés », a-t-il relevé.

Connu pour son franc-parler, son engagement inlassable à dénoncer les cas de corruption et toutes les pratiques qui entravent la bonne marche du secteur privé malien, le président du patronat s'est attaqué, cette fois-ci, à la fiscalité. Selon lui, le système fiscal malien met « trop de pression sur une minorité d'entreprises, soit environ 20% qui supportent les 100% des recettes fiscales ».

S'il est convaincu que l'Etat a besoin des ressources pour faire face à ses engagements, Mamadou Sinsy Coulibaly pense qu'il faut réaliser le pari d'un élargissement de l'assiette fiscale avec, par exemple, la taxation du foncier et de l'immobilier et surtout la numérisation du système de collecte des recettes des Impôts et de la Douane.

Sans cette numérisation, dit-il, les Inspecteurs des impôts en charge de la collecte se permettent une interprétation tendancieuse du Code Général des Impôts.

Au niveau de la Douane, il dira que « grâce à la numérisation, la Douane ivoirienne a collecté 1932 milliards de FCFA en 2019, soit le



budget du Mali, alors que la Côte d'Ivoire produit presque tout chez elle. Et, pour cette année, elle table sur 2000 milliards de FCFA de recettes douanières, en s'appuyant sur la numérisation. Alors que l'économie malienne, contrairement à celle de la Côte d'Ivoire, est basée sur l'importation de plus de 90% de ce que nous consommons. Et les douaniers maliens se tapent la poitrine qu'ils ont fait 500 milliards de FCFA de recettes en 2019. Ils se foutent de qui ? Soyons sérieux ! « .

Si, aujourd'hui, les recettes douanières sont à 555 milliards de FCFA, il faut reconnaître qu'elles peuvent aller largement au-delà de ce montant vu le potentiel d'importation de notre pays.

Pour cela, il faut minimiser les cas de fraudes et d'évasion de recettes très fréquents dans ce milieu. Le patron du CNPM de renchérir : « L'Etat perd plus de 10 milliards de FCFA par mois au cordon douanier dans l'importation

des hydrocarbures à cause d'un secteur informel délictuel ». Ce secteur informel délictuel se rencontre, outre dans les produits pétroliers, le foncier, le bazin, le groupage.

Ainsi, alors qu'ils font des milliards de FCFA de chiffres d'affaires par an, ces opérateurs économiques sont encore sous l'Impôt Synthétique grâce à des complicités.

En tout cas, pour Mamadou Sinsy Coulibaly, « l'Etat malien a besoin de s'appuyer sur le secteur privé malien pour mieux gérer les finances publiques, à travers une délégation de gestion dans le cadre du Partenariat Public/Privé (PPP). Il peut déléguer certains volets de la gestion des impôts aux privés comme c'est le cas dans d'autres pays ». Et de conclure : « Celui qui investit a pris un risque et il mérite d'être soutenu. Donc, soutenons le secteur privé malien ».

■ YC



Évaluation de la sécurité semencière : CAB DEMESO et US Canada renforce leur partenariat !

L'atelier National de partage des résultats et des recommandations de l'Évaluation de la Sécurité Semencière au Mali (ESS) s'est tenu, hier, sous la houlette du représentant du ministre de l'Agriculture, Lougaye Al Mouloud. En effet, il s'agit, pour les intervenants du secteur des semences, de sensibiliser sur les questions de sécurité semencière et les problèmes découlant de l'exploitation et l'interaction entre les systèmes semenciers formels et paysans.

Financé par Sème l'avenir du Canada, cet atelier du 13 au 14 février 2020, s'inscrit dans le cadre de promouvoir le rayonnement du programme semence de la survie (SOS) dans les six pays d'Amérique centrale et d'Afrique que l'organisation non gouvernementale canadienne gère.

Pour la représentante de Sème l'avenir, Marie Dulule, ce programme est une initiative d'agriculture durable, qui s'appuie sur plus de 70 ans de collaboration internationale dont plus de 32 ans au Mali. Ce projet qui s'appesantit sur des programmes de biodiversité agricole s'étend sur plusieurs décennies, a-t-elle rappelé.

Cependant, ce programme met en valeur le savoir-faire, les technologies et l'expertise de nos partenaires en mettant à l'échelle et en améliorant les innovations en matière de semences et de production alimentaire gérées par agriculteur au cœur des systèmes agri-

coles familiaux économiquement avantageux et résistant au climat. Il faut noter que les systèmes de production agricole reposent, en grande partie, sur des exploitations familiales de tailles diverses, occupant environ 80% de la population active, a souligné Marie Dulule.

Pour le président de CAB DEMESO, Moussa Diabaté, les systèmes semenciers paysans non seulement souffrent d'un manque de reconnaissance et d'investissement, mais ils sont généralement traités par les lois et politiques nationales sur les semences. « De plus, la production commerciale et la commercialisation de semence paysannes sont illégales dans de nombreux pays ce qui rend des petits agriculteurs encore plus vulnérables à l'insécurité semencière », a-t-il expliqué

Selon le représentant de l'USC Canada au Mali, Abdramane Goïta, il s'agit de reconnaître et valoriser la nécessité de protéger les droits sou-

verains des agriculteurs sur leurs semences et assurer leur sécurité semencière.

Par ailleurs, le représentant du ministre de l'Agriculture, Lougaye Al Mouloud a souligné que les initiatives locales pour améliorer la gestion et l'approvisionnement en semences devront être soutenues et encouragées pour obtenir une sécurité semencière viable. Selon lui, le Gouvernement s'intéresse de plus en plus à la promotion de la semence paysanne. Les principaux résultats attendus sont, entre autres, les interventions du secteur de semence afin de sensibiliser sur les questions de sécurité semencière et les problèmes découlant de l'exploitation et l'interaction entre les systèmes semenciers formels et paysans. Ensuite, les intervenants de ce secteur reconnaissent les rôles complémentaires des systèmes semenciers paysans et s'accordent sur les zones qui nécessitent une concertation des politiques et des programmes de soutien. Enfin, sans oublier les droits des agriculteurs sur leurs semences et leur système semencier, les participants manifestent l'intérêt et l'engagement de travailler ensemble pour apporter un soutien institutionnel et des services tant au niveau national que local.

Pour terminer, cet atelier a enregistré la présence de 72 participants issus de la recherche, des universités, du Département en charge de l'Agriculture, des Services techniques de l'Etat, des représentants des organisations paysannes, des élus, de réseaux d'ONG actives sur les questions de semences et d'organisations faitières paysannes.

■ Ibrahim Sanogo

Crise de l'école malienne : Le cri de cœur du collectif des associations musulmanes du Mali



A la demande des femmes maliennes, notamment les veuves des soldats morts sur le champ de bataille, afin de trouver une solution heureuse à la crise de l'école malienne, le Collectif des Associations Musulmanes du Mali (CAMM) a animé, le 12 février 2020, à la Maison de la Presse, un point de presse. L'appel lu par Mohamed Kimbiri, président du CAMM, invite sans appel les enseignants à sursoir à la grève pour sauver l'école, et l'Etat de respecter les engagements. Car, dit-il, la loi est dure mais c'est la loi.

Depuis un certain temps, déplore Mohamed Kimbiri, l'école malienne connaît, de façon récurrente, des années scolaires et universitaires ponctuées de perturbations et de troubles. Le système éducatif malien, déclare avec amertume le président du CAMM, est tombé dans un état calamiteux très avancé avec à la clé des sorties intempestives, grèves à répétition, violence dans l'espace estudiantin,

programmes tronqués, baisse catastrophique des niveaux, etc. « L'école est, en effet, devenue le théâtre de nombreux dysfonctionnements conduisant à des entorses graves au déroulement normal des cours, voire à des années scolaires sans fin et des années qui se chevauchent. Une situation préoccupante, car elle porte en elle, tous les germes de la dégradation de la qualité de la ressource humaine la plus précieuse de toutes les ressources : notre jeunesse, l'avenir du pays », a indiqué Mohamed Kimbiri.

Par rapport à la crise du moment, souligne le président du CAMM, la question n'est donc pas de savoir si les revendications aujourd'hui formulées pour l'application de l'article du statut général des fonctionnaires sont légitimes ou pas. Nous avons conscience que cette revendication soutenue par la loi du 16 janvier 2018, souligne Kimbiri, exprime une forte aspiration à de meilleures conditions de vie et de travail reconnue par le Gouvernement. Et d'ajouter

que l'article 39 qui stipule que : « Toute majoration des rémunérations des fonctionnaires relevant du statut général s'applique de plein droit au personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale », lie mains et pieds du gouvernement : « Dura lex, Sed lex » (la loi est dure mais c'est la loi).

Après l'échec des différentes négociations, reconnaît Kimbiri, nous devons nous assumer en tant que société civile responsable, en interpellant le gouvernement au respect strict des textes régissant l'école et à la concrétisation des engagements auxquels il a souscrit. « Il ne sied pas que le gouvernement prenne des engagements qu'il ne peut pas honorer », a clamé haut Mohamed Kimbiri. Chers enseignants, implore Mohamed Kimbiri, il ne s'agit pas de renoncer à vos revendications légitimes, mais nous vous prions d'écouter le cri de cœur du peuple malien dans sa globalité, le cri de cœur des femmes veuves, et surtout ces veuves des différents camps et garnisons du pays dont leur seul espoir, après la perte de leurs époux sur le champ de l'honneur, repose aujourd'hui sur les orphelins. Ecoutez le cri de cœur au ton larmoyant de ces orphelins qui n'ont d'autre espoir que d'étudier. Il urge aujourd'hui de faire des sacrifices, car chaque jour qui passe est une perte de plus pour l'avenir de notre cher Mali », a plaidé Mohamed Kimbiri. Et d'ajouter, « nous vous prions chers enseignants, à cause de Dieu, du cri de cœur de ces veuves et de ces orphelins, de suspendre cette grève pour mieux discuter dans un cadre plus global et cohérent, permettant d'assurer aux enseignants des différents ordres de véritables perspectives de carrière. Malgré notre soutien indéfectible à vos revendications, chers enseignants, ajoute Kimbiri, rien cependant ne doit nous faire accepter certains comportements anti pédagogiques qui ternissent l'image de l'éducateur : à savoir le refus d'évaluer, et la rétention de notes entre autres.

■ Hadama B. Fofana

Mali : « Une existence douloureuse... »



C'est l'expression que l'on retrouve sous la plume d'un ancien Ambassadeur du Mali dans une réflexion que publie un média national. Se penchant sur ce qu'il appelle « l'état de la nation », l'ancien diplomate Souleymane Koné brosse un tableau des plus sombres du Mali, entre un pouvoir d'Ibrahim Boubacar Kéita à court d'imagination et de solutions à la crise malienne, une France au jeu trouble et double et une Algérie qui tire les ficelles dans l'ombre, le Mali serait une nation en « déconstruction ». Ni le Dialogue national inclusif (DNI), qu'il qualifie de « déni de réalité », ni la prétendue armée reconstituée envoyée à Kidal et composée à 80% d'anciens rebelles non désarmés ne constituent des avancées dans la crise malienne où « seules les préoccupations de l'étranger et des forces hostiles au pays ont été prises en compte ». Le résultat en est que le dialogue social qui aurait dû réconcilier les Maliens n'a abouti qu'au renforcement de la crise sociale qui menace la bonne marche de la société.

Pour Souleymane Koné, c'est avec l'idée de création de l'Etat de l'Azawad que s'est nouée la crise que traverse actuellement le Mali car ce fut une véritable « imposture » qui, malheu-

reusement, est toujours en marche. Monsieur Koné en veut pour preuve ce qu'il nomme « la prétendue armée reconstituée » qui vient de prendre la route pour Kidal à partir de Gao. Selon lui, il s'agit ni plus ni moins de « la reconstitution légale de l'armée rebelle » d'autant plus que les groupes armés rebelles « qui fournissent le gros des troupes terroristes » n'ont jamais été désarmés. Cela constitue pour l'Ambassadeur Koné « non seulement le début de la partition du Mali, mais une étape majeure

de la ruine de l'Etat ». Parce que l'Accord issu du processus d'Alger et signé en 2015 à Bamako consacre « l'assujettissement à l'ordre étranger et la démolition » du Mali, « Le pays s'est davantage affaibli et menace la Nation de déconstruction ».

L'Ambassadeur Koné est catégorique dans son analyse de la situation du Mali. Pour lui le « pouvoir IBK, n'a jamais eu la bonne lecture de la situation de notre pays dans cette crise ». Cette incapacité du Président de la République s'est trouvée renforcée depuis la mise en retrait de l'Algérie consécutive à la démission d'Abdelaziz Bouteflika car cela « a donné à la politique française plus de marge de manœuvre dans la zone », comme en témoignerait le Sommet de Pau qui a permis à la France de renforcer sa présence militaire au Mali et au Sahel et d'avoir une plus grande emprise sur les Chefs d'Etat des pays du G5 Sahel. Monsieur Koné estime que le retour à la normalité avantagerait le terroriste Iyad Ag Ghali car à ses dires « Les récentes déclarations attribuées à Iyad Aghali confirment pour tous ceux qui en doutaient les liens structurels entre le chef terroriste et les rebelles de la CMA. Il est resté l'invariant de la rébellion au Mali et du terrorisme dans le Sahel. Ses lieutenants sont restés les enfants gâtés de la république et les seuls interlocuteurs de l'Etat ».

Souleymane Koné est ainsi convaincu d'une chose : « le véritable interlocuteur et véritable soutien des Etats du Sahel n'est pas la France,





mais bien l'Algérie. Il est affligeant que personne en Afrique ne veuille intégrer cette donnée pour la solution ». Cette vérité, qui ne semble pas évidente pour tous, indigna l'Ambassadeur Koné : « L'Algérie défend son périmètre dans l'espace sahélo-saharien, elle sent la présence française, comme tout autre Etat à sa place, comme une menace à sa souveraineté. La guerre du terrorisme se passe en partie au Mali par procuration. Que diable, la France le sait pourquoi pas nous ? » C'est pourquoi, estime-t-il, « Il nous faut changer de grille de lecture et d'analyse de la crise multidimensionnelle que nous vivons ». Mais cette lecture et cette analyse sont impossibles car le pouvoir d'IBK se-

rait, pour lui, « un pouvoir bouffon et narcissique (qui) entretient le chaos, conforte les intérêts étrangers, renforce les réseaux qui structurent le narco-Etat qu'est devenu le Mali ».

Le constat que fait Monsieur Koné est grave car selon lui « Le Mali est menacé » dans ses fondements mêmes à cause de ce qu'il appelle « un vent de repli identitaire (qui) souffle sur le Mali » du fait de l'échec de la démocratie. En effet, estime-t-il, « Dans un pays comme le Mali où l'identification ethnique est le plus souvent artificielle, le pouvoir IBK y compris dans la dernière nomination du Premier ministre, a fait reposer la question de l'unité nationale sur

les promoteurs des identités spécifiques. Quelle imposture ! » La menace sur le Mali est réelle et se manifeste déjà à travers les replis identitaires. À ce sujet l'Ambassadeur Koné écrit : « Du fait de l'absence organisée de l'Etat dans les territoires et les terroirs, tous les orgueils communautaires sont chatouillés, les esprits chauvins se réveillent, les communautés ou régions contributrices dans le développement du pays, ne veulent plus subir en victime expiatoire, l'arrogance de quelques groupes armés, d'où la pression sur la régionalisation ».

« Le pouvoir IBK, installé par la France après avoir déstabilisé le Mali en 2012, est incapable de rassembler les Maliens. Inapte à toute forme de production d'idées afin de donner une boussole à la nation, il a utilisé plutôt le chaos actuel pour faire de la lutte contre le terrorisme une ressource politique et de recettes financières au sens propres comme au figuré. L'illustration parfaite est donnée par l'affaire l'achat des équipements militaires, des hélicoptères cloués et des Super TUCANO non opérationnels... ». Le verdict est cinglant et sans appel. Cependant IBK est aidé en cela par ceux que Monsieur Koné appelle « des crapules », c'est-à-dire « ceux des politiques ou de ladite société civile qui s'agitent dans cette architecture mise en place pour la partition notre pays » des « hommes et femmes qui servent sans y croire une politique ou une cause dans leur propre intérêt, pour de l'argent, la notoriété



ou le pouvoir »

Même s'il conclut en écrivant que « L'état d'esprit des Maliens se résume en deux mots : la lassitude et l'indignation », l'Ambassadeur Koné ne tombe jamais dans le désespoir. Le « Mali est menacé » mais il n'est pas perdu. Pour sauver la nation malienne « Il nous faut répondre à l'attente de ceux qui pressent depuis des années, de proposer de meilleures analyses et de constats pour la compréhension de l'état de la Nation. Cela permet de se tenir loin de la mentalité de caste de fonction bourrée de niaiseries », écrit-il. Pour sauver le Mali, tous les enfants du pays doivent prendre conscience du danger de désintégration qui le guette. D'autant plus que du pouvoir d'IBK il dit que « Les six longues années de ce règne ont consacré la continuité d'un immobilisme incroyable, de l'inertie politique et économique, de la détresse sociale et par-dessus tout la trahison du pays ». Le Mali se relèvera certainement mais à



condition que les Maliens sachent déjouer le complot ourdi contre leur pays et dont l'Accord signé en mai et juin 2015 à Bamako en est la

parfaite illustration.

■ Diala Thiény Konaté

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

A smiling woman wearing a black hijab and a red top is featured on the right side of the advertisement.

IBK tacle Tiébilé Dramé : «Dioncounda est mon représentant...il a le devoir d'écouter tout le monde»



« (...) Et ce n'est donc pas une vue de l'esprit, quelque chose de l'ordre de l'impossible. Pourquoi pas éventuellement ? Mais je ne suis pas naïf du tout. Ceux qui ordonnent que l'on vienne dans une mosquée se faire exploser au milieu des fidèles n'ont pas beaucoup mon estime. Et chacun le sait. Et moi j'ai travaillé avec Iyad Ag Ghali, à Koulouba [le palais présidentiel de Bamako], j'étais conseiller diplomatique et il était aussi conseiller du président Konaré à l'époque. J'avais gardé le souvenir d'un homme courtois, avenant, je ne sache pas qu'il soit demeuré celui-là d'après tout ce qui me revient aujourd'hui. En tous les cas, beaucoup d'actes ont été commis. Et je voudrais dire aussi : cette histoire de dialoguer avec [Amadou] Koufa et Iyad [Ag Ghali] n'a pas surgi comme ça, au réveil d'un somme de IBK. Nous avons au Mali tenté la gageure d'un dialogue national inclusif et, parmi nos recommandations, il y a cet aspect-là. Pourquoi ne pas essayer le contact avec ceux-là, dont nous savons qu'ils tirent les ficelles de la situation au Mali ? »

Ainsi, dans une interview exclusive accordée à nos confrères de RFI et France 24 à Addis-Abeba, le président IBK annonce l'ouverture d'un dialogue avec les Chefs terroristes : Amadou Koufa et Iyad Ag Ghaly. Une réponse crue adressée à son ministre des Affaires Etrangères, qui par précipitation soutenait que «cela n'engage que

Dioncounda Traoré». Où es-tu Tiébilé Dramé ? Peut-on être plus royaliste que le Roi ? La diplomatie et les erreurs du genre ne font pas bon ménage Monsieur DRAME Tiébilé. Ajoutons également que ces déclarations du Président IBK donnent raison à Me Hassane Barry qui avaient été trimballé et peut-être trahi à un moment donné de l'histoire du Mali. Comme pour dire que Maître Hassane Barry pourra être utile ici Monsieur le Président de la République, cet honnête citoyen qui est loin d'être un terroriste. Les dés sont pipés ! Lorsque le Président de la République décide de dialoguer à visage découvert avec les terroristes, c'est peut-être que la France a ouvert la voie.

RFI : Dans le Sahel, la situation sécuritaire empire, le G5 Sahel est en difficulté, il y a des blocages aux Nations unies. Ne faut-il pas essayer de trouver autre chose ? On a discuté ici à Addis-Abeba, d'une éventuelle force d'imposition de la paix africaine...

Ibrahim Boubacar Keïta : Aujourd'hui, le Sahel est dans une situation très préoccupante. Nous sommes obligés de faire des constats. Au long de ces derniers mois, nous avons senti comme une sorte d'aguerrissement des forces adverses, nous avons senti une meilleure maîtrise du terrain, et nous y avons vu quelque part, peut-être, l'arrivée d'éléments venant de là d'où

ils ont été chassés : le Proche-Orient, la Syrie, l'Irak. Ces éléments-là n'ont pas eu beaucoup de mal à emprunter le grand boulevard qu'offre la Libye pour se retrouver chez nous au Sahel. Tout cela ne cesse d'interpeler. Il faut que l'on voie, et que l'on revoie notre copie. Qu'est-ce qui, dans le dispositif aujourd'hui en place ne fonctionne pas très bien, qui fait que nous sommes encore perméables et si fragiles par rapport à ces attaques qui sont lancées régulièrement contre nous, malgré la mobilisation de beaucoup d'efforts internes et également de nos alliés ? Et c'est sûrement en cela, également, que le sommet de Pau [en France, en janvier dernier] était utile et devait se tenir.

Au moment où ces forces adverses, comme vous dites, s'aguerrissent, les Français que vous avez vus à Pau renforcent leurs effectifs. Mais en même temps les Américains veulent partir. Est-ce que le départ éventuel des forces américaines ne risque pas de porter un coup fatal ?

Nous pensons qu'au contraire, aujourd'hui, plus qu'hier, il faut renforcer les systèmes de renseignements. Et ça, ils [les Américains] le prouvent fabuleusement avec tous les drones, avec les systèmes de logistique, l'appui de ravitaillement en vol, notamment pour nos alliés. De cela nous avons besoin. Cela est utile et indispensable aujourd'hui à l'efficacité de nos actions dans le Sahel. Alors si l'on dit que cela ne pourrait pas être demain, il y aurait de quoi inquiéter, et je l'ai dit, cela a été noté. Je pense qu'il y aura peut-être un assouplissement. En tous les cas, on m'a annoncé que l'on m'indiquerait dans les prochains jours le nom d'un envoyé spécial [des États-Unis] pour le Sahel, ce qui me semble positif et qui peut encore incliner à tout optimisme garder. Voilà où nous en sommes.

Monsieur le président, je veux en venir à la situation dans la ville de Kidal, une

ville symbolique évidemment, voilà près de six ans que l'État malien n'est plus représenté à Kidal. Alors est-ce qu'aujourd'hui les conditions militaires et politiques sont réunies pour un retour de l'État malien à Kidal et pour rester à Kidal ?

Je crois que l'on a fait beaucoup de progrès dans le retour de confiance entre les parties. Je crois qu'à ce titre, le dernier CSA, Comité de suivi de l'accord d'Alger, le 19 janvier, a été utile. Nous avons vu les parties maliennes s'entendre sur une nouvelle feuille de route, dont celle qui comprend un point essentiel, à savoir le retour de l'armée reconstituée. C'est-à-dire l'armée qui va comprendre les forces régulières maliennes habituelles et les éléments qui sont revenus, qui ont été réintégrés, suite au départ de certains, suite à d'autres recrutements au titre des groupes autrefois armés. Tout cela forme donc une armée nouvelle, que nous appelons l'armée malienne reconstituée. Celle-ci est, au moment où nous parlons, en mouvement vers Kidal, et c'est une très bonne chose.

Quand l'armée sera-t-elle à Kidal ?

Nous pouvons penser que vendredi elle devrait y être, inshallah, comme on dit chez nous. Je crois que c'est une marche progressive, prudente pour toutes les raisons que vous savez. Le Sahel n'est pas aujourd'hui parcouru que par des amis, le Sahel n'est pas aujourd'hui une terre tranquille, paisible, où l'on a ses aises, et il est donc normal que les états-majors, que les parties en présence, les forces maliennes et les forces alliées, jouent de prudence. Donc vendredi, en principe cela devrait être une réalité : la présence, le retour des forces de l'armée malienne reconstituée à Kidal.

Depuis plusieurs mois, il y a des manifestations anti-françaises à Bamako, elles sont portées par des leaders d'opinion comme le chanteur Salif Keita, y compris par des députés de votre propre parti, RPM. Du coup, votre homologue français, Emmanuel Macron se demande s'il n'y a pas un double langage au plus haut niveau de l'État malien, et si les Français ne servent pas de bouc émissaire aux insuffisances de l'État malien.

Je pense qu'Emmanuel Macron me connaît et m'estime assez pour penser que je ne veux pas aller dans la duplicité et que je ne vais pas pas-

ser par ce genre de subterfuge pour lui dire ce que je n'aurais pas le courage de lui dire. Quant aux députés de la majorité, ne gonflons pas les choses. Un député de la majorité, un ex-député de la majorité, en rupture de ban, peut s'égayer et dire ce qu'il veut. Vous parlez du député Diarra, il est singleton. Je ne crois pas que d'autres députés de la majorité ont été vus dans ces affaires-là. Bien sûr qu'un élément suffit pour que l'on en fasse tout un tas de problèmes. Je dis ceci très clairement, je dis qu'aujourd'hui, dans la situation où se trouve le Mali, que certains puissent s'aviser de donner dans ce chœur-là, que les forces dites étrangères partent du Mali, que les éléments étrangers partent du Mali, n'est pas du tout dans l'intérêt du Mali, c'est anti-Malien, et par contre, cela sert les intérêts de ceux qui dès l'abord l'avaient demandé. Parce que sans Serval, que serions-nous aujourd'hui ?

Le mois dernier, votre prédécesseur Dioncounda Traoré a dit publiquement que vous étiez d'accord pour qu'il rencontre deux chefs jihadistes Amadou Koufa et Iyad Ag Ghali. Est-ce que l'on peut appeler à la mobilisation contre le terrorisme tout en se disant prêt à parler avec les terroristes ?

Ce n'est pas du tout antinomique, je crois que, quel que soit l'âpreté d'un combat, et dieu sait que je ne parle pas de meilleur à propos de ceux dont vous citez les noms, j'ai un devoir aujourd'hui et la mission de créer tous les espaces possibles et de tout faire pour que, par un biais ou un autre, on puisse parvenir à quelque apaisement que ce soit. Parce que le nombre aujourd'hui de morts au Sahel devient exponentiel. Et je crois qu'il est temps que certaines voies soient explorées. Dioncounda [Traoré] n'ira pas lui-même rencontrer telle ou telle personnalité, mais Dioncounda est mon représentant, donc il a le devoir également d'écouter tout le monde et de voir si tel ou tel dans l'entourage de tel peut être sensible à un discours de raison. Et également comprendre aujourd'hui qu'avec la mobilisation qui est faite au plan africain et au plan mondial, les chances de prospérer dans cette voie-là deviennent assez difficiles...

Et peut-on parler avec Abou Walid al-Sahraoui aussi ?

Dès lors que l'on va avec raison avancer, aujourd'hui, et rien n'exclure. Je note une chose, c'est qu'en Algérie, quand il y avait cette terreur qui était sensible, visible, quotidienne, personne ne pensait qu'il était possible que des voies puissent s'ouvrir, qu'une concorde nationale puisse être atteinte, et que cela conduise à l'apaisement que l'on voit aujourd'hui dans l'espace algérien. Et ce n'est donc pas une vue de l'esprit, quelque chose de l'ordre de l'impossible. Pourquoi pas éventuellement ? Mais je ne suis pas naïf du tout. Ceux qui ordonnent que l'on vienne dans une mosquée se faire exploser au milieu des fidèles n'ont pas beaucoup mon estime. Et chacun le sait. Et moi j'ai travaillé avec Iyad Ag Ghali, à Koulouba [le palais présidentiel de Bamako], j'étais conseiller diplomatique et il était aussi conseiller du président Konaré à l'époque. J'avais gardé le souvenir d'un homme courtois, avenant, je ne sache pas qu'il soit demeuré celui-là d'après tout ce qui me revient aujourd'hui. En tous les cas, beaucoup d'actes ont été commis. Et je voudrais dire aussi : cette histoire de dialoguer avec [Amadou] Koufa et Iyad [Ag Ghali] n'a pas surgi comme ça, au réveil d'un somme de IBK. Nous avons au Mali tenté la gageure d'un dialogue national inclusif et, parmi nos recommandations, il y a cet aspect-là. Pourquoi ne pas essayer le contact avec ceux-là, dont nous savons qu'ils tirent les ficelles de la situation au Mali ?

Et quels sont les premiers retours de cette approche ?

Ce n'est pas une lubie d'IBK. Et j'avoue qu'aujourd'hui encore nous sommes en attente de quelques frémissements. Mais, au sortir du dialogue national, on ne triche pas. On a dit, on va essayer ce que le peuple, réuni dans une Loya Jirga comme en Afghanistan, a souhaité que nous fussions, et nous sommes en train d'essayer de le faire, mais sans aucune grande naïveté. Nous ne sommes pas des grands candidats qui pensent que tout de suite cette porte va s'ouvrir, pour aller s'asseoir sur la peau de prière de Koufa, en face de lui, pour lui dire : « Écoute cher ami, reviens à des meilleurs sentiments maintenant, et dépose les armes. » Nous continuons notre devoir, notre travail. Mais nous assurons également que nous ne sommes pas des gens butés, des gens bloqués, des gens obtus, c'est tout. Je crois que l'on se comprend.

■ Source: RFI

Affaire Adama Sangaré : La colère d'un militant de l'Adéma-PASJ



Adama Konaté, secrétaire à l'organisation de la section Adéma-PASJ de Bankass dénonce un acharnement judiciaire contre le maire du district Adama Sangaré. En dépit du paiement de la caution, Adama Sangaré a été reconduit en prison. Face à cette situation, les militants de l'Adéma n'en décollèrent pas, ils demandent la clémence pour leur militant.

Emprisonné depuis le 22 octobre 2019, Adama Sangaré avait bénéficié de la liberté provisoire

accordée par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Bamako dans la matinée du mardi 11 février, mais la situation fut renversée par une décision de dernière minute. L'affaire Adama sera désormais portée devant la Chambre de criminelle de la Cour suprême de Bamako. Règlement de compte ou complot politique ? En tout cas les commentaires vont bon train...

Pour Adama Konaté, secrétaire à l'organisation de la section Adéma de Bankass, la justice ma-

lienne est sélective. « Je pense que nous sommes dans un pays de droit. Mais malheureusement voir que ce sont les autorités même qui transgressent les textes et lois du pays. Vraiment c'est désolant, la Chambre d'accusation avait demandé à Adama Sangaré de payer 120 000 000 F CFA pour bénéficier de la liberté provisoire. Confiant en ses institutions, il a payé ce montant. Mais à la surprise générale de tous, nous constatons un rebondissement de sa situation. Comme s'il n'a pas droit à cette liberté provisoire. Tandis que tous ses codétenus ont recouvré la liberté. Malgré toutes les démarches entreprises par les militants de la ruche et de certains partenaires techniques et financiers, la justice malienne n'est pas dans la vision de lui accorder la liberté provisoire. D'où mon appel au ministre de la Justice, Malick Coulibaly qui avait fait de la justice un cheval de bataille. On se rappelle encore, il avait jeté l'éponge quand le parquet de Bamako s'était interféré dans une question judiciaire de la juridiction. Où est Malick qui avait suscité l'espoir ? Ou bien veut-il emboîter les pas de ses prédécesseurs ? En tout état de chose, le maire du district de Bamako, Adama Sangaré est victime d'un complot qui ne dit pas son nom », s'est-il indigné.

Mieux, il dira que « Le président de la République est interpellé sur la question. Adama Sangaré s'est investi corps et âme pour soutenir sa candidature en 2018. Voir que ce dernier croupisse derrière les barreaux sans que le Président IBK ne pipe un mot est incompréhensible les militants de l'Adéma. IBK confirme l'hypothèse selon laquelle il trahit toujours ses collaborateurs directs. Adama Sangaré doit être libéré pour préserver la cohésion sociale comme le général Amadou Aya Sanogo et ses hommes. Nous ne sommes pas d'accord pour une justice à double vitesse. C'est le lieu pour moi, de saluer Daniel Tessougué qui avait refusé de se laisser enrôler dans la farine par Mohamed Aly Bathily. Enfin, j'invite tous les militants de l'Adéma à resserrer les coudes pour un dénouement heureux de cette situation », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Rôle de la justice dans la cohésion sociale à Kidal : La MINUSMA et la société civile sensibilisent les victimes des conflits

Le 5 février, le bureau régional de la MINUSMA à Kidal a organisé une journée d'information pour promouvoir le rôle de la justice comme vecteur de cohésion sociale et prévention des sources potentielles de tensions dans la localité. L'objectif de cette journée était d'informer les citoyens sur leurs droits et devoirs pour, à terme, mettre fin à l'impunité.

Comment déposer une plainte et où ? Combien cela coûte au citoyen ? Qui peut aider le citoyen dans cette procédure ? Des questions au centre de la journée d'information organisée à la Maison de la société civile de Kidal à l'intention des associations des victimes. Une soixantaine de personnes y ont pris part parmi lesquelles des leaders religieux, des autorités traditionnelles, des représentants des jeunes et des associations féminines. La section des Affaires judiciaires et pénitentiaires (SAJP) et la Division des Droits de l'Homme et de la Protection du bureau régional de la MINUSMA à Kidal ont expliqué l'organisation du système judiciaire.

La Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de Kidal (SAJP) dans son exposé a abordé les modes d'accès à la justice, ses principes fondamentaux et les garanties judiciaires dont bénéficient toute personne souhaitant avoir accès à la justice, notamment le principe d'égalité, le principe de gratuité, le principe de neutralité. Il a aussi été question du principe du procès équitable, particulièrement en matière pénale, et le respect des droits de la défense.

Ce fut aussi l'occasion pour la SAJP d'évoquer le rôle du Pole Judiciaire Spécialisé (PJS) pour faciliter l'accès des victimes des conflits à la justice et surtout, de souligner tous les efforts fournis par la MINUSMA en termes d'appui pour accompagner cette Unité du PJS afin qu'elle puisse faire face aux menaces actuelles qui pèsent sur les populations civiles.

Au lancement de cette journée, le chef du bureau régional par intérim, Djibril Ndime, a déclaré que « la MINUSMA prête ses bons offices, ses conseils et son concours au gouvernement et à l'ensemble de la société pour l'élaboration et l'exécution des lois conformément à la stratégie de la réforme de la justice en vue de développer



les institutions et les mécanismes de la justice pénale, le système judiciaire dans les régions touchées par un conflit ». Il a aussi réitéré l'engagement de la MINUSMA à maintenir sa collaboration avec les populations dans leurs différentes composantes.

Le chef d'antenne de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) de Kidal, Mohamed Ag Eglez, a dressé le tableau des cas de violations les plus récurrents enregistrés depuis l'ouverture de l'antenne CVJR dans la région en décembre 2018. Ces cas sont entre autres des exécutions, des détentions arbitraires ainsi que des traitements humiliants et dégradants. Mohamed Ag Eglez a affirmé que « **L'administration de la justice reste un problème à Kidal. Les victimes ne peuvent pas se faire entendre, ni exercer leurs droits et leurs devoirs. C'est pour cette raison que la CVJR est venue compléter ce manque de la justice pénale à travers ses mécanismes de justice réparatrice ou reconstructive** ». Il a aussi rappelé que plus de 400 dépositions ont été traitées et consignées par l'antenne régionale de la CVJR.

Face aux multiples cas de violations de droits de l'Homme évoqués par l'assistance au cours des échanges, David Lankoandé, chef de section par intérim de la SAJP-K, a tenu à expliquer à l'assistance que la MINUSMA conformément à son mandat les suit attentivement et fait un travail d'accompagnement pour que les droits de l'Homme soient respectés et que la justice soit rendue. C'est dans cette optique qu'un numéro vert est mis à la disposition de la population pour que ces cas soient portés à la connaissance de la MINUSMA.

Le président de la société civile de Kidal, Attayoub Ag Intalla, a saisi l'occasion pour féliciter et remercier la MINUSMA. « **Je ne peux que me réjouir de la qualité du partenariat qui a toujours contribué au bien-être de nos populations, par les sensibilisations, les formations sur la justice et la restauration du droit qui sont des initiatives à saluer et à encourager** », a souligné Attayoub Ag Intalla.

■ **Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique**

Marche pacifique : « L'Etat n'est pas une propriété privée de Boubou Cissé »

Les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, ont battu le pavé, jeudi 13 février 2020, à Bamako. Cette marche était synchronisée sur toute l'étendue du territoire du Mali. Il s'agissait pour eux, de dénoncer le comportement peu orthodoxe du gouvernement face à l'application de l'article 39 du statut octroyé aux enseignants.



Tous vêtus du rouge, signe de colère, les enseignants sont sortis massivement pour répondre à l'appel des responsables syndicaux. On pouvait lire entre autres sur les pancartes, « l'Etat n'est pas une propriété privée de Boubou Cissé », « quand les hommes s'unissent, aucun système ne résiste », « la trêve sociale ne rime pas avec l'injustice », « Une loi ne se négocie pas, mais elle s'applique ».

Sous un ciel clément, comme si les astres étaient d'accords avec les revendications des enseignants, une marée humaine a répondu présent à leur appel. Habillés en rouge, en signe de colère, ils ont pris d'assaut la place de la liberté pour entamer une marche de protestation qui se termina à la bourse du travail. De toute évidence, par cette démonstration de force, les enseignants se sont montrés déterminés à continuer le bras de fer qui les oppose au gouvernement. Les enseignants étaient accompagnés au cours de cette marche pacifique par 23 partis politiques et des organisations de la société civile ; comme pour dire que l'éducation ne saurait être le ventre mou du pays.

Selon Ousmane Almoudou, membre du directoire du collectif des syndicats, les propos tenus par le PM constituent une violation de la

liberté syndicale. « Nous invitons le gouvernement à s'assumer avant qu'il ne soit trop tard. Les syndicats sont soucieux de l'avenir des enfants. Mais nous avons été obligés par le gouvernement à adopter cette posture radicale. Les menaces du PM nous galvanisent davantage. Son intimidation ne marchera pas avec cette génération d'enseignants. Nous constituons une majorité et cela est un atout pour nous d'ailleurs », a-t-il dit.

Le gouvernement et les enseignants sont opposés sur l'application de l'article 39 du statut des enseignants, chose que les enseignants ré-

clament depuis décembre 2019. Selon eux, tout gouvernement responsable doit se plier pour appliquer les textes et les lois votés et promulgués.

Or le gouvernement est dans la dynamique de revaloriser la grille des enseignants tandis que pour les syndicats de l'éducation, il ne s'agit que de mettre en application une loi existante. Et pour cela, ils vont user de tous les moyens légaux en la matière pour être dans leur droit. Lors d'une de ses sorties médiatiques, le premier ministre, Dr Boubou Cissé a dit publiquement que l'Etat ne pas plus cautionner ce qui s'est passé l'année dernière. Toute chose qui porte à croire que le gouvernement n'a pas encore mesuré la gravité de la situation. Surtout quand il dit que le gouvernement va recruter 15 000 jeunes diplômés dans les instituts de formation des maîtres pour combler le vide laissé par les enseignants grévistes, le temps d'avoir un compromis.

Le système éducatif malien peine à retrouver son lustre d'antan depuis plus de trois décennies. La recherche ou l'usage de situation précaire semble être désormais la méthode de gestion privilégiée par le gouvernement pour répondre aux revendications sociales. Conséquences de cette pratique, chaque année, nous assistons à des années escamotées ou des sauvetages inextrimés des années scolaires au détriment de la qualité souhaitée. Toutes choses qui font penser que l'éducation, au-delà des beaux discours est loin d'être au cœur des préoccupations du gouvernement. Pour paraphraser, Ousmane Almoudou, l'éducation ne saurait être le dernier souci d'un gouvernement responsable. La gestion des revendications de l'éducation semble à confirmer cette hypothèse.

■ Ibrahim Sanogo



Législative 2020 : Les mises en garde du CNID-FYT

C'est tard dans la nuit que nous avons lu sur la page Facebook et le compte twitter de Maître Mountaga TALL, Président du CNID-FYT une Déclaration de ce parti sur les élections législatives de mars et avril 2020 avec ce commentaire : "Des engagements internationaux violés, des élections régulières et transparentes impossibles en l'état, la sécurité



dégradée, la loi électorale violée, une élection inclusive, transparente, démocratique et sécurisée impossible. Que veut-on ? Où va-t-on ?". Nous reviendrons sur cette importante brèche

aux législatives dans notre parution de lundi.

■ La Rédaction !

COMMUNIQUE DU CNID - FYT SUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS ET AVRIL 2020

Le Comité Directeur du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID — FYT) a pris acte, de la décision du Gouvernement et du chronogramme publié par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation sur la tenue de l'élection législative en mars et avril 2020.

A cet égard, le Comité Directeur du CNID-FYT rappelle et prend à témoin l'opinion nationale et internationale sur les faits suivants :

1 - Au terme d'une mission effectuée en octobre 2018 à Bamako, une délégation de la CEDEAO conduite par le Ministre des Affaires Étrangères du Nigeria, à l'époque Président en exercice du Conseil des Ministres de l'organisation sous-régionale, il été acté que : « Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la cour constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs socio-politiques convien-

nent, de manière consensuelle, d'entreprendre des réformes courageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays.....».

Cette ferme assurance a grandement contribué à la résolution de la crise post-électorale consécutive à l'élection présidentielle frauduleuse de juillet 2018.

Il est loisible à tous de constater que le Gouvernement du Mali, qui s'apprête à s'engager dans une nouvelle échéance électorale n'a, depuis cette date, pris aucune initiative, même timide, pour reformer le Code électoral. L'engagement pris à l'égard de la CEDEAO, sans doute par malice, n'a pas été tenu. Il est important de savoir ce qu'en dit aujourd'hui la CEDEAO et les autres partenaires du Mali ?

2 - Justifiant la deuxième prorogation du mandat des députés, le Gouvernement, dans le communiqué rendant compte du Conseil des ministres du 07 juin 2019 expliquait

: « Le mandat des députés, qui a expiré le 31 décembre 2018, a été prorogé jusqu'au 30 juin 2019 par la Loi organique n°2018-067 du 06 décembre 2018 conformément à l'avis de la Cour Constitutionnelle du 12 octobre 2018.

La prorogation était motivée par « le caractère de force majeure des difficultés entravant le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles et législatives et la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée nationale ». L'évaluation de la situation politique et sécuritaire du pays révèle la persistance des difficultés et contraintes qui ne permettent pas la tenue d'élections législatives régulières et transparentes.

Dans ce contexte et conformément à l'Accord Politique de Gouvernance, le projet de loi organique adopté, proroge jusqu'au 02 mai 2020 le mandat des députés de la Vème législature afin de réunir les conditions optimales à la bonne organisation des élections. ».

Depuis cette annonce aucune initiative politique

n'a été prise à fortiori mise en œuvre pour assurer « la tenue d'élections législatives régulières et transparentes. ». Sans compter l'opportunité qu'offrirait le report d'adopter d'autres mesures pour conforter notre démocratie (scrutin mixte, suppléance, Organe unique de gestion des élections, interdiction du nomadisme et des alliances contre-nature, dissociation circonscription administrative / circonscription électorale, actualisation du nombre de députés au regard de l'évolution démographique du Mali...)

Que compte donc faire le gouvernement alors que les conditions « d'élections régulières et transparentes », de son propre aveu, ne sont pas réunies ? Sans doute frauder une fois de plus.

Mais cela sera-t-il encore accepté ?

3 - La situation sécuritaire, depuis mai 2019 s'est singulièrement dégradée ainsi qu'en témoigne le rapport de Human Right Watch qui fait état, en plus d'environ deux cent éléments des Forces de Défense et de Sécurité, de plus de 456 morts et des centaines de blessés parmi les civils. Or l'année 2020 commence manifestement sous de pires auspices que 2019 avec des assassinats quotidiens qui tendent à se banaliser.

Déjà, plus de 100 communes n'ont pu participer à la phase communale du « Dialogue National Inclusif » pour raison d'insécurité laquelle a atteint des zones naguère épargnées. De nombreux administrateurs, magistrats, agents de santé ou maîtres d'école ont d'ailleurs déserté leurs postes pour se mettre à l'abri. Le Gouvernement, qui prétend pouvoir sécuriser les candidats, les agents électoraux, les bureaux de votes et la transmission des résultats ne devrait-il pas commencer par sécuriser ses propres agents à moins de faire aveu de les livrer volontairement et quotidiennement à la mort. Endossera-t-il les responsabilités de drames prévisibles, qu'à Dieu ne plaise, liés à ce scrutin ? Le CNID rappelle à cet égard que le principe

de précaution est une exigence de bonne gouvernance qui s'impose à tout gouvernement responsable.

N'est-il pas surréaliste d'imaginer, que c'est au moment où le président de la République lance l'Opération Maliko que le gouvernement accroît sa vitesse de croisière vers le mur. Rappelons que cette opération, instituée par Décret N° 2020-0034/P-RM /P-RM du 30 janvier 2020 vise «**à rétablir l'Etat du Mali dans ses fonctions régaliennes dans certaines de ses régions...» avec comme finalité «les menaces terroristes et criminelles sont éradiquées, l'administration publique et les populations déplacées réinstallées, l'état de droit, la libre circulation ainsi que la protection des personnes et de leurs biens sont restaurés et l'autorité de l'Etat réaffirmée sur l'ensemble du territoire** ». À contrario donc, le président de la République reconnaît l'absence de l'Etat et de l'administration dans une partie importante du territoire national, des entraves à la libre circulation et l'insécurité pour les personnes et leurs biens. Quelle contradiction !

4 - Le gouvernement s'achemine délibérément vers une violation manifeste de la loi électorale qui dispose en son article 85 que « **Les électeurs sont convoqués et la date du scrutin est fixée par décret pris en Conseil des ministres et publié au journal officiel soixante (60) jours au moins avant la date des élections.**

En cas de nécessité, il peut être procédé à la convocation des collèges électoraux à des dates différentes pour les élections communales. Dans ce cas, les élections se dérouleront le même jour au niveau de l'ensemble des communes comprises dans une ou plusieurs régions. »

Très clairement donc, aucune raison, aucune

nécessité ne permet d'organiser l'élection législative à la carte c'est-à-dire dans certaines circonscriptions tout en omettant certaines autres. Le faire en connaissance de cause est tout simplement inacceptable car procédant d'une violation délibérée de la loi qui s'apparenterait au parjure.

D'ailleurs, la non-organisation du scrutin dans certaines régions dont les gouverneurs sont en fonction et les cercles clairement définis (Bougouni, Koutiala, Menaka, Niore et Tessalit) est en soi une manifestation de violation de cette loi que le CNID ne saura ni cautionner ni laisser faire.

Au regard de ces réalités, la direction nationale du parti a fait part aux structures et militants de base de ses plus vives préoccupations et de son total scepticisme quant à la possibilité de tenir à la date indiquée une élection inclusive, transparente, démocratique et sécurisée. De très nombreuses sections ont entendu et approuvé ce message et ont décidé de ne pas présenter de candidats.

Le parti a cependant décidé de respecter les choix des structures qui, pour des raisons locales impératives et de respect de la parole donnée depuis longtemps, ont décidé de participer au scrutin en contraignant parfois de hauts responsables du parti à les accompagner.

En conclusion, le CNID — FYT estime que le Gouvernement n'a pas dit toute la vérité aux participants au « Dialogue National Inclusif » dont une résolution sert de prétexte à une aventure et une insouciance d'Etat sans nom. Préférant perdre des députés plutôt que de perdre ses idéaux, le CNID-FYT réaffirme qu'il existe de réelles solutions alternatives au forcing en cours.

Bamako, le 14 février 2020

Me Mountaga TALL
Président du CNID - FYT



15e édition du Mali festi reggae : «Survival» de Bob Marley au cœur de la réflexion pour résoudre la crise actuelle

Conférence-débat sur le thème «Bob Marley est-il un messager ?» ; conférence musicale sur «Survival» de Marley, match amical Rasta-Militaires ; exposition d'objets d'art, projection de documentaire et un grand live inédit avec de nombreux invités surprises... Voilà le programme concocté par la commission d'organisation de la 15e édition de «Mali Festi-Reggae» prévue le 29 février au Musée National de Bamako. Une édition en une journée ! C'est l'une des grandes innovations de cette année.

«Survival» ! Comme le mythique album (survivre en français) de Bob Marley ! C'est le thème de la 15e édition de Mali Festi Reggae (Festival de reggae) prévue le 29 février 2020. «Compte tenu du contexte actuel de notre pays et de la sous-région, nous voulons vivre et non survivre. Et cela d'autant plus que la survie veut dire que nous sommes dans des difficultés exécrables. Ce qui n'est le souhait de personne», explique Aminata Sangaré dite «Queen Mamy», présidente de la commission d'organisation et sœur-complice de l'initiatrice du festival, la reggae-woman Mariam Sangaré dite Sista Mam.

Cette édition, comme les 14 précédentes, ne manque pas d'innovation, ne serait-ce que l'organisation de l'événement en une seule journée (29 février 2020) au Musée national de Bamako. «Ce choix est un concours de circonstances, la situation actuelle de notre pays influe sur tous les secteurs. Il n'est donc pas facile d'organiser un festival sans ressource financière. Mais, en ayant initié ce festival au mois de février, mois de naissance de Bob Marley, il aurait été anormal de ne pas célébrer ses 15 ans», précise Mamy, également reggae-woman et animatrice de radio comme sa sœur.

«Il n'est pas aisé d'organiser un festival de reggae dans notre pays. Et pourtant nos pères et mères ont dansé aux sons de la musique reggae dans leur jeunesse. Mais aujourd'hui, pra-

tiquement, personne ne veut nous tendre la main. Et pourtant, ailleurs, le reggae bénéficie de toutes les aides possibles», a déploré la présidente de la commission d'organisation. «Nous parvenons encore à tenir et à relever le défi grâce à l'aide de nos parents, de leurs amis et de nos amis ainsi que de certaines

bonnes volontés», précise-t-elle. «Nous nous battons depuis 15 ans déjà et le festival est très célèbre à l'extérieur du Mali. Si les autorités maliennes pouvaient enfin s'impliquer plus dans sa pérennisation, cela ne peut être que bénéfique pour nous et pour le Mali», pense Mariam Sangaré dite Sista Mam, la reg-



gae-woman qui est l'initiatrice de Mali Festi Reggae.

Cette édition va également se distinguer des autres par la nature des activités programmées. Il s'agit notamment d'une conférence sur la numérologie dont le thème est «Bob Marley était-il un messager ?»; une conférence musicale sur l'album «Survival» qui est le thème de la manifestation cette année; soutien à nos Forces armées maliennes (FAMA) à travers un match de football qui opposera les militaires aux rastas (Bob Marley était un excellent footballeur)... Sans compter le concert live avec Sista Mam, Koko Dembélé, Black Mojah, Sharaph, Mic Mo lion, Jah Moko Family et pleins d'autres artistes attendus de la Belgique, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, des USA, du Sénégal, etc. A noter que l'initiative du festival Mali Festi Reggae est née de la célébration du 60e anniversaire de Bob Marley en février 2005, organisée par la Fondation Bob Marley-Rita Marley à Addis-Abeba (Ethiopie) en collaboration avec l'Union africaine, la Banque mondiale, la Commission économique pour l'Afrique et l'Unicef. Et depuis, Sista Mam a insaturé cette date dans le calendrier culturel malien pour permettre aux uns et aux autres de mieux cerner la philosophie rasta à travers la musique reggae. Comme nous le rappelle la présidente de la commission d'organisation, ce festival vise à «promouvoir la musique reggae afin qu'à son tour elle contribue au développement socioéconomique de notre pays, à travers notamment la conscientisation de la jeunesse dans son ensemble». Raison de plus pour soutenir ses initiateurs en participant aux activités programmées.

■ **Alphaly**

Abonnez vous
à votre journal
numérique
Malikilé

FRUITS ET LEGUMES : L'ambassadrice Oumou Sall Seck visite les stands des Maliens à "Fruit logistica 2020"



Du 5 au 7 février 2020, une vingtaine d'exportateurs maliens de la filière du commerce des fruits et légumes a activement participé au «Fruit logistica 2020», le salon mondial le plus important des professionnels de la filière du commerce international des fruits et légumes à Messe Berlin (Allemagne). Une participation rendue possible par le soutien du ministère de l'Industrie et du Commerce à travers l'Agence pour la Promotion des exportations du Mali. Ce salon qui se tient régulièrement à Messe Berlin (Allemagne) a accueilli plus de 76 000 visiteurs professionnels, dont 750 journalistes de 130 pays, et a offert une opportunité de ren-

contres entre les décideurs de la branche, les partenaires du commerce de gros et de détail, les producteurs de fruits et légumes ainsi que les importateurs et les exportateurs. Le 06 février 2020, l'Ambassadrice Oumou Sall Seck a conduit une délégation de l'ambassade pour visiter les stands tenus par les Maliens. «Un plaisir et une fierté partagés pour nos compatriotes qui, depuis 2 ans, ont signé leur retour après 5 ans de non-participation à ce salon», a précisé Mme Seck Oumou Sall. Et de préciser, «faire connaître la filière malienne de commercialisation des fruits et légumes est l'objectif poursuivi de nos braves producteurs»!

Rwanda : 47 juges limogés pour corruption



Le pouvoir judiciaire rwandais a décidé-ment embarqué pour une aire anti-corruption. Un communiqué officiel provenant de la présidence de la Cour Suprême du pays de Kagamé a déclaré que 47 (quarante-sept) juges ont été démis de leur fonction en quatorze ans, dans la perspective d'une politique de lutte contre la grande tare de la gouvernance. C'est effectivement dans le cadre d'une grande opération de purge de la justice au Rwanda que 47 (quarante-sept) juges ont été révoqués entre 2005 et 2019, selon un document officiel transmis à la presse. Le président de la Cour suprême du pays déclare dans le document, qu'une nouvelle dynamique a été engagée dans le cercle judiciaire depuis 2005. Elle consiste à tenir compte de toutes les accusations de corruption portées à l'endroit des juges pour mener des enquêtes dans le but de rétablir la justice. Ainsi le système est ouvert à traiter chaque fois que des allégations de corruption sont portées contre les juges et plusieurs juges sont licenciés ou sanctionnés chaque année pour ce délit.

Le Rwanda a un système judiciaire à quatre niveaux qui comprend les cours de magistrat, les cours supérieures, les cours d'appel et la Cour suprême qui est la plus haute cour du pays.

 **SAER
EMPLOI**
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

CPI : Le gouvernement soudanais précise sa position sur Omar el-Béchr



L'ancien président soudanais Omar el-Béchr lors de la deuxième audience de son procès à Khartoum, le 24 août 2019. (image d'illustration)

Le ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement soudanais a clarifié, mercredi 12 février, la position du gouvernement de Khartoum sur la comparution d'Omar el-Béchr devant la Cour pénale Internationale.

Mardi, un haut-représentant soudanais avait annoncé que l'ancien président soudanais Omar el-Béchr pourra, à l'avenir, être transféré à la Cour pénale internationale. Une décision qui a créé la surprise, car le Conseil souverain s'y était jusqu'à présent opposé.

« Cette décision a le soutien total du Haut Conseil pour la paix qui comprend tous les membres du Conseil souverain, a précisé le ministre soudanais de l'Information Faisal Mohammed Saleh. Cela inclut donc les militaires de ce Conseil souverain. Deux d'entre eux participent déjà à ces négociations de paix à Juba. Nous sommes tombés d'accord sur le principe d'une comparution devant la CPI de ceux qui sont visés par un mandat d'arrêt. Ils sont qua-

tre. L'un d'entre eux est Omar el-Béchr. Il y a Ahmed Haroun, Abdelrahim Mohammad Hussein et Ali Kosheib. Nous discuterons des détails plus tard. Nous en discuterons avec les représentants de la CPI et avec les mouvements du Darfour lors des négociations en cours à Juba. »

Car si la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêts et réclame le transfèrement de l'ancien président à La Haye, c'est pour les faits commis au Darfour. Omar el-Béchr est accusé de crimes de guerre et crime contre l'humanité, génocide notamment. Des faits qui remontent au début des années 2000 lorsque cette province a connu des affrontements entre rebelles et forces du régime d'Omar el-Béchr. L'ONU a recensé pas moins de 300 000 morts et quelque 2,5 millions de déplacés.

Mais ce n'est pas la seule personnalité que la Cour pénale internationale aimerait juger. Trois autres cadres du régime font également l'objet de mandats d'arrêts internationaux, cités par le ministre soudanais de l'Information. Il y a Ahmed Haroun, qui a un temps occupé le ministère des Affaires humanitaires et qui est

souçonné d'avoir recruté et armé les redoutables milices Janjawid ; Ali Kosheib, un ancien commandant des Janjawid ; et Abdelrahim Moahamad Hussein, à l'époque ministre des Affaires intérieures et représentant spécial du régime pour le Darfour.

Du côté de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) l'avocat Patrick Baudouin estime que la CPI est légitime pour juger l'ancien président soudanais. Et quand des voix réclament de longue date que ce dernier soit jugé sur le continent, le président d'honneur de la FIDH rejette l'idée d'un tribunal spécial à Khartoum.

Les conditions sécuritaires, matérielles, judiciaires, politiques ne sont pas réunies. En réalité, ceux qui poussent des cris d'orfraie parce qu'il peut y avoir ce déferrement d'el-Béchr et d'autres responsables à la CPI, ce sont le plus souvent des dirigeants ou responsables d'autres pays qui eux-mêmes créent une sorte de chaîne de solidarité entre responsables de violations graves de droits de l'homme.



Transfert : Hamari Traoré dans le viseur du FC Valence

Sous contrat jusqu'en 2021 avec Rennes, Hamari Traoré n'a toujours pas trouvé d'accord avec le club breton pour prolonger son bail. Ce qui arrangerait le FC Valence qui a ciblé le défenseur malien pour le mercato estival.

Le Stade Rennais de Julien Stéphan s'est qualifié ce mardi soir en demi-finale de Coupe de France contre ASM Belfort. Et en Ligue 1, Rennes, qui peut compter sur un de ses « leaders », Hamari Traoré, occupe une très belle troisième place.

Toutefois, le défenseur malien serait sur le départ et est en discussion avec les dirigeants du Stade Rennais pour trouver un compromis à son contrat qui expire en juin 2021. Estimé à environ 8M€ sur le site spécialisé Transfermarkt, le latéral gauche est ciblé par le FC Valence d'après le journal français 10 Sport, pour le mercato de juin prochain. Dossier à suivre donc et de très près pour le FC Valence, Rennes et Hamari Traoré, le mercato de l'été prochain.

■ **Alassane Sangho**



Tirage Coupe du Mali : L'entrée en lice des clubs de première division

A l'issue de la phase de district, la Ligue de Bamako a procédé, à son tour, au tirage au sort de la Coupe du Mali de football à son niveau. Cette phase verra l'entrée en lice des clubs de première division relevant de la Ligue dite "Ligue pilote". A ce stade de la Coupe nationale qualificatif pour la phase fédérale, de beaux duels sont en vue notamment les rencontres BLACK

STAR- STADE MALIEN, ASB - AS REAL et ASOM - ONZE CRÉATEURS. Ces six clubs évoluent tous en Ligue 1.

En revanche, l'on assistera aussi à des duels très déséquilibrés tels que AS SEKO - DJOLIBA ou encore CALCIO AC - LCBA . Des clubs de première divisions contre ceux de division inférieure.

Les matches sont prévus entre le mercredi 19

février et le dimanche 23 février au Stade Mamadou Konaté de Bamako. Ils se jouent en aller simple. A noter que le Stade malien de Bamako est détenteur du trophée.

Résultat du tirage

ASB - AS REAL
CSK - USFAS
ASKO - COB
BLACK STAR- STADE MALIEN
ASOM - ONZE CRÉATEURS
AFE - YELEN
AS NADIA - AS POLICE
AS SEKO - DJOLIBA
CALCIO AC - LCBA .

■ Alassane Sangho





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les planètes vous mettent d'accord avec vos ambitions professionnelles. Vous avez du pain sur la planche. Soit votre job vous donne entière satisfaction, soit vous êtes dans une situation de changement professionnel et vous avez besoin d'être épaulé.

Rien ne sert de courir après votre argent. Vous avez voulu jouer les généreux et vous n'avez aucun retour ? Inutile de ruminer et d'engendrer du stress, vous ne changerez pas les gens. Vous serez plus prudent la prochaine fois, parole de Bélier !



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'entrée du Soleil, dans votre signe, va générer un peu plus de dynamisme et d'esprit d'initiative. Aujourd'hui, ami Taureau, vous semblerez reprendre quelque peu goût à ce que vous faites. Ce ne sera pas encore Byzance, mais ce ne sera plus la Bérézina !

Déjà en progression constante, vos gains continueront d'évoluer largement selon vos espérances, et sans doute bien au-delà, notamment grâce à la présence dynamisante de Mars dans le secteur de vos finances. De quoi booster vos placements bancaires...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La Lune quitte votre maison 6 et va vous donner le temps de vous remettre de vos émotions. Calculez, faites des comptes et des prévisions et attendez ! La lune noire vous empêche d'y voir clair. Elle fait une coupure dans votre carrière. C'est un moment de flou.

Vous êtes en plein chamboulement concernant vos biens familiaux et immobiliers. Ce sera long mais porteur de stabilité sur le long terme. L'argent ne rentre pas trop en ce moment. Consacrez-vous à votre famille en attendant. Ils ont besoin de vous.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Uranus vous fera fonctionner à plein régime et vous sensibilisera à toutes les nouveautés qui se présenteront. Ce sera le moment pour certains d'entre vous de prendre un vrai tournant. Mais, quelle que soit votre position, veillez à assurer vos arrières.

Effaré par ces frais qui s'accumuleront, vous prendrez des décisions dracونيennes en matière de dépenses. Vous vous moquerez éperdument d'avoir un train de vie ressemblant à celle d'un moine tibétain du moment que vous serez sécurisé matériellement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cher ami Lion, il faut vous attendre à une petite baisse de régime dans le travail. Il se trouve que vous avez besoin de quelques jours de vacances. Vous pourriez avoir envie de tout envoyer valser, mais vous saurez garder votre calme.

Une journée qui s'annonce un peu laborieuse financièrement, mais rien de bien alarmant. La nécessité de gérer minutieusement vos finances est de plus en plus obligatoire, hormis cela, aucun problème à l'horizon. Soyez raisonnable aujourd'hui.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, vous pourrez vous présenter aujourd'hui à votre poste de travail en retard, ne pas vous excuser auprès de votre responsable et vous payer le luxe de quitter votre poste en avance. Professionnellement parlant, vous ne manquez pas d'air !

Quelques recommandations pour vous prévenir d'une éventuelle banqueroute ou d'une situation d'endettement vous feront prendre aussitôt la mouche. Vous vous cabrez en décochant quelques flèches de colère à vos proches. Votre rancune sera tenace !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des décisions ne sont pas suivies d'initiatives. Vous réalisez que les conditions de travail ne sont pas idéales pour répondre à ce que l'on vous demande. Un collègue peut se reposer sur vous et attendre vos services, tandis que vous êtes déjà affairé.

Un proche peut vous donner du mobilier à retaper ou de bonnes adresses pour réaliser des économies. Les astres en Lion vous poussent à consommer beaucoup et le budget peut manquer. Il est utile de réaliser quelques économies, avec des petites sommes.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Attention à ne pas vous sacrifier au travail. Ce n'est pas à vous de tout faire. Exigez la répartition équitable du travail. Vous manquez de visibilité quant à votre avenir professionnel. Vous n'y pouvez rien. Il faut patienter.

Vous retrouvez provisoirement une bonne stabilité financière. Une rentrée d'argent pourrait arriver de nulle part. Vous décidez de la mettre bien au chaud sur un compte d'épargne. Vous vous offrirez un week-end en amoureux au printemps prochain.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si récemment vous avez tenté un projet, vous recevez des bonnes nouvelles. Votre futur professionnel est assuré, votre carrière est lancée, vous êtes en progression. Aujourd'hui de nouvelles opportunités vous permettent d'évoluer encore plus.

Vous préférez éviter les débats sur les sujets qui touchent aux finances surtout lorsque vous vous retrouvez en famille, même si autour de vous l'ambiance est positive c'est le genre de conversation qui peut très rapidement dégénérer.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si certaines personnes ont l'étoffe des héros..., aujourd'hui, vous aurez surtout l'étoffe d'un boss ! C'est déjà pas si mal. Dans votre job, des envies de nouveautés vous porteront littéralement. Dans votre entreprise, vous serez avant tout polyvalent...

Mars sera le super gestionnaire du zodiaque, et de vos finances par la même occasion... Fluide, sera le mot parfait pour caractériser la manière dont circulera l'argent sur vos comptes bancaires. Pas le moindre hic sur votre argent, du moins pour aujourd'hui...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au bureau, vous serez replié sur vous-même, vous serez dans l'intériorisation de vos émotions. Vous réfléchissez à votre nouveau poste. C'est si excitant ! Évidemment vous allez vous démarquer de vos prédécesseurs. Vous serez très inventif.

Petite incertitude concernant le versement de votre salaire. Cette promotion sera effective à partir de quand ? Votre directeur n'a pas été très clair à ce sujet. Vous allez appeler le comptable pour avoir des éclaircissements.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ce sera en petit comité que vous donnerez le meilleur de vous-même. En Balance, le duo Mercure/Vénus illustrera votre besoin d'agir au sein d'une équipe restreinte pour libérer votre créativité. Vos initiatives seront pour la plupart bien accueillies.

Faites en sorte que vos bonnes idées, associées à votre flair, soient payantes. En dénichant une assurance plus intéressante, une banque offrant de meilleurs services, vous gagnerez des euros. Le jeu de piste sera laborieux, mais les résultats seront là.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA